

DIASPORAS

news

LA RÉFÉRENCE AFRO-CARIBÉENNE



LA BANQUE PROCHE DE LA DIASPORA IVOIRIENNE



DAVID BAIOT LA STAR MONTANTE



MALI : À QUAND LA SORTIE DU TUNNEL ?



ONU : OPÉRATION DE MAINTIEN DE LA PAIX



LAURENT GBAGBO LIBERTÉ PROVISOIRE REFUSÉE



BÉNIN LIONEL AGBO CRACHÉ SES VÉRITÉS

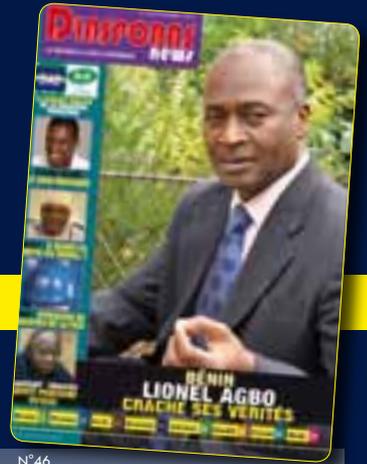
DOSSIER	4	POLITIQUE	10	INVITÉ	16	ECONOMIE	18	JURIDIQUE	20	Société	22	CULTURE	26	Mode	28
---------	---	-----------	----	--------	----	----------	----	-----------	----	---------	----	---------	----	------	----

DIASPORAS

LA RÉFÉRENCE AFRO-CARIBÉENNE **news**

COMMUNIQUER - S'INFORMER - VISIBILITE OPTIMALE - IMPORTANTE DIFFUSION

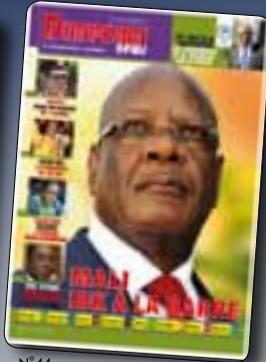
"SOYEZ... DIASPORAS-NEWS"



N°46



N°45



N°44



N°43



N°42



N°41

LA MEILLEURE SOLUTION POUR TOUTES VOS PUBLICITES



N°40



N°39



N°38



N°37



N°36



N°35



N°34



N°33



N°32



N°31

Disponible dans les grandes villes de FRANCE : Paris, Marseille, Lyon, Tours, Nice, Bordeaux, Lille, Le Havre, Nantes....
Ambassades, Consulats, Grandes institutions, Associations, Grands événements, Restaurants, Salons de coiffure,
Agences de voyages, lieux de transit (gares et aéroports)
Diffusion : 100 000 EXEMPLAIRES

CONTACT : Tél : +339 50 78 43 66 OU +336 34 56 53 57 / Email : contact@diasporas-news.com

WWW.DIASPORAS-NEWS.COM

RETROUVEZ DIASPORAS-NEWS SUR FACEBOOK

LA CHAÎNE DE L'ÉCOUTE

La révélation des programmes de surveillance de masse de la NSA, l'Agence de sécurité nationale américaine, par Edward Snowden, l'ancien employé de la CIA, est certes troublante et choquante. Mais, n'est-ce pas cela la règle qui régit le monde aujourd'hui depuis la fin de la seconde guerre mondiale ?

C'est un secret de polichinelle, tout le monde écoute et surveille, en toute impunité, tout le monde. Il n'y a pas de limite en cela. Il n'existe par ailleurs aucune charte, aucune règle encore moins un accord entre les Etats en la matière comme dans le cas par exemple du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ou la convention sur l'interdiction des mines anti personnelles.

Dans le cas d'espèce, le problème d'éthique que pose l'écoute est comparable à celui des attaques informatiques. Il n'existe pas dans ce cas également d'interdiction formalisée. Alors, tous les coups sont permis. L'on se souvient de la cyber-attaque dont l'Elysée a fait l'objet en juin 2012. Quoique les services américains aient été indexés, il n'y a eu aucune sanction encore moins de réaction officielle de Paris. On choisit de se taire pour ne pas révéler son impuissance devant plus fort que soi. C'est l'Omerta dans ce domaine.

« Celui qui détient l'information détient le pouvoir » dit-on. Tous les moyens sont donc bons pour parvenir à ses fins. Ne sommes-nous pas dans un monde qui fonctionne comme une chaîne alimentaire ? La chaîne d'écoute, appelons-le ainsi, est cette suite de relations de dominants à dominés où les plus forts espionnent librement les plus faibles. Chacun usant de ses méthodes, soient-elles cruelles ou immorales. Peu importe.

Mettre le monde sur écoute, c'est ce qu'il y a de plus normal pour s'assurer sa propre sécurité. Quoi de plus normal pour les Etats-Unis d'écouter ses ennemis, ses voisins voire même ses amis. L'amitié entre États n'exclut pas la méfiance comme cela a été démontré plus d'une fois. C'est du moins ce qui ressort des explications données par les autorités américaines qui ont reconnu, tout de même, à demi-mot, le caractère excessif de leurs services qui ont poussé l'outrecuidance jusqu'à placer sur écoute le portable de la Chancelière allemande Angela Merkel et même celui du Pape François.

Il a donc fallu les révélations stupéfiantes d'Edward Snowden pour que les Européens et le reste du monde se rendent compte de la longueur d'avance des Américains dans le domaine de l'espionnage et des moyens disproportionnés utilisés par leurs services.

Si dans cette chaîne de l'écoute, les Européens se plaignent des Américains, de qui les Africains – les maillons faibles – vont-ils se plaindre ? Certainement de tous et principalement des Européens. On a coutume de dire que quand un coup fourré se trame sur le continent, les premiers à filtrer l'information sont les Européens avec la France en tête. Car, l'empire colonial de par ses liens historiques étroits avec le continent et en l'occurrence avec ses ex-colonies, veille toujours jalousement sur ses intérêts géostratégiques.

Il y a même un ancien putschiste général-président qui avait déclaré au lendemain de sa prise de pouvoir qu'un coup d'Etat ne peut être couronné de succès qu'avec la bénédiction voire l'accord des puissances occidentales. Une révélation qui en dit long sur l'impuissance des Etats africains. Ce général-président n'avait peut-être pas tort d'autant plus que les NTIC – Nouvelles technologies de l'information et de communications (téléphone classique et satellitaire, fax, Internet, Gsm...) – en service sont des technologies importées. Donc, aux mains des puissances occidentales. On convient que si les opérateurs étrangers qui contrôlent ces systèmes sont les maîtres de l'information, il va s'en dire qu'ils ont le choix d'anticiper ces événements ou de les laisser se dérouler. C'est du reste des choix qui sont guidés par les intérêts du moment.

De toute évidence, tout ce qui se prépare à l'ombre sous les tropiques est su d'avance grâce aux grandes oreilles pointées sur le continent. Ce qu'on ne dit pas très souvent au grand public, c'est que même les accords de défense signés prennent aussi en compte le volet de surveillance de masse. Les dirigeants, eux-mêmes, n'y échappent pas. C'est du moins le prix à payer pour assurer leur sécurité.

Dès lors, on comprend bien que pour les pays africains dont les moyens de communication sont tributaires des technologies étrangères, ils sont de toute évidence écoutés en permanence. En clair, ce qui paraît comme un supplice pour les Européens, ne l'est pas forcément pour les Africains. Même si Edward Snowden soutenait que « de tels programmes ne sont pas seulement une menace contre la vie privée. Ils menacent la liberté d'opinion et les sociétés ouvertes », les Africains, je pense, ont d'autres soucis plus sérieux à régler. A preuve, depuis que le scandale des écoutes a éclaté, combien d'Etats africains se sont plaints de cette pratique américaine décriée par les Européens ? Aucun à ce jour. A chacun ses problèmes !

CLÉMENT YAO



BÉNIN : LA RAISON DU PLUS FORT N'EST PAS TOUJOURS LA MEILLEURE

Si nous avons décidé de nous intéresser au cas de ce « Béninois » dont le sort a ému toutes les couches sociales dans son pays d'origine, c'est consécutivement à une question brûlante et récurrente de l'actualité africaine qui a trait à la révision de la constitution, dénominateur commun à tous les dirigeants du continent africain, qui rêvent de s'éterniser au pouvoir jusqu'à la fin de leur vie.

Il nous a donc fallu plus de six mois d'investigations, tant auprès des béninois de la diaspora qu'auprès de ceux qui vivent au Bénin pour vous livrer le récit d'un homme atypique, qui a eu le tort certes, mais assurément le courage de dénoncer très tôt les dérives d'un pouvoir dictatorial, de stigmatiser la corruption galopante au sein même des collaborateurs du président de la République y compris à l'intérieur de la présidence, et la volonté affichée de l'Exécutif de vouloir modifier la constitution du onze décembre 1990, pour se maintenir au pouvoir.

QUI EST LIONEL AGBO ?

Ce qui est frappant dans les divers témoignages, c'est le fait que tous ses congénères, y compris ceux qui n'adhèrent pas à ses choix jugés trop rigoureux, le décrivent comme un être compétent dans son domaine, ayant un respect exacerbé du bien public, et un souci singulier quant à l'aide qu'il a toujours portée aux déshérités.

Cette posture semble somme toute normale, lorsque l'on a à l'esprit son itinéraire à travers l'enseignement religieux des Pères Jésuites et l'éducation reçue de parents que l'on dit « catholiques purs et durs » ; tous ceux que nous avons approchés n'ont eu de cesse d'insister sur l'extrême probité qui le caractérise et qui leur fait dire qu'il a peu de chance de s'entendre avec les hommes politiques de son pays, tant la « béninoiserie » y trône en maître incontesté.

Ainsi donc, maître Lionel AGBO, car c'est de lui qu'il s'agit, avocat émérite de son Etat, après la rocambolesque affaire de la présumée « diffamation contre les collaborateurs du chef d'état » et « d'offense au chef de l'état béninois », qui lui a valu d'être relaxé pour la première et condamné à Six mois d'emprisonnement ferme avec mandat d'arrêt à la barre et cinq cent mille « 500.000 » francs CFA d'amende (7500 Euros) pour la seconde, vient d'être complètement blanchi par la chambre correctionnelle de la Cour d'Appel de Cotonou le 25 octobre dernier par un arrêt qui a annihilé toutes les conséquences du jugement entrepris.

Tous ces compatriotes connaissent ce Béninois rentré de France, après plus de trois décennies, devenu l'idole de tout un peuple, qui avait eu le courage de se présenter à l'élection présidentielle en 1996, en 2001 et en 2006, et qui contre toute attente, avait refusé toute collaboration avec le président de l'époque le général Mathieu KEREKOU qui voulait en faire son ministre de la justice.

Et si la majorité des Béninois lui vouent une admiration sans borne, cela s'explique certainement tant par sa grande intégrité (on le dit incorruptible) que par les combats épiques qu'il a menés pour l'amélioration de leur condition de vie, notamment sa lutte acharnée pour la baisse substantielle des coûts de la téléphonie mobile, et celle sans concession contre la corruption qui

gangrène tous les secteurs de la vie publique, et empêche selon lui l'émergence de son pays.

LES CAUSES DE SES MISES EN GARDE SONT-ELLES FONDEES ?

Alors pourquoi ce désamour avec le Président YAYI BONI qui a décidé de lui « faire la peau » alors même qu'il l'avait nommé en mars 2007 membre de l'Autorité Transitoire de Régulation des Postes et Communications, en novembre 2007 son Conseiller Spécial Juridique, en 2008 Porte-parole de la Présidence de la République et en 2009 Chef de la cellule de communication de la Présidence de la République.

En fait, lorsque l'on analyse les raisons profondes des divergences apparues très tôt entre les deux hommes, et du simulacre de procès qui s'en suivra, on relève que bien que maître Lionel AGBO soit membre fondateur de la majorité présidentielle plurielle – UMPP (regroupement des partis soutenant les actions de l'exécutif), il s'est démarqué de ses alliés et n'a eu de cesse de dénoncer la corruption au sein des collaborateurs du chef de l'état, ainsi que les velléités naissantes de ses affidés pour modifier la constitution, afin de permettre à leur mentor qui en est à son deuxième mandat, de rester au pouvoir au-delà de 2016, date de la prochaine élection présidentielle, alors même que selon les dispositions de l'article 42 de la constitution du Bénin,



LIONEL AGBO

«En aucun cas, nul ne peut exercer plus de deux mandats présidentiels. »

Les béninois interrogés ont encore un souvenir vivace de l'émission « Zone franche » diffusée par la chaîne privée Canal 3 au mois de juin 2012 dont il était l'invité, au cours de laquelle il avait publiquement et particulièrement insisté sur ces deux faits qui à ses yeux sèmeront la discorde au Bénin et diviseront à n'en point douter ses compatriotes.

Convaincu du danger inéluctable qui les guette, malgré ses mises en garde restées lettre morte, lors de son point de presse du 18 septembre 2012, il abordera à nouveau les mêmes thèmes en illustrant ceux-ci par des faits piochés dans l'actualité quotidienne, car de mémoire de béninois, y compris pendant la période révolutionnaire

« militaro marxiste léniniste » de 1972 à 1990, jamais la corruption n'avait autant gangrené les secteurs de la vie publique, et atteint un tel sommet abyssal.

C'est la raison pour laquelle avons essayé de receler et d'analyser les scandales auxquels ils ont fait référence, pour consacrer la justice de leurs allégations, ou le cas échéant les infirmer.

Spontanément, la majorité des Béninois a cité en premier lieu le scandale dit de la « CEN-SAD », qui a trait aux travaux concernant les infrastructures nécessitées par l'organisation du 10ème Sommet de la Communauté des Etats Sahélo sahariens, par le Bénin.

Consécutivement audit sommet tenu à Cotonou en juin 2008, de nombreuses malversations avaient été découvertes dans la gestion de passation des marchés publics, ainsi que dans la réalisation des travaux effectués sans aucune orthodoxie, situation qui a eu pour conséquence la saisine de l'Inspection Générale de l'Etat « IGE » pour constater les faits incriminés, imputés aux collaborateurs directs du chef de l'état ainsi qu'à certains de ses ministres.

C'est d'ailleurs la gestion scabreuse de ce dossier consacrant des malversations portant sur des milliards de FCFA « **plusieurs millions d'euros** » qui a valu au ministre de l'économie et des finances de l'époque d'être « manu militari » remercié et remplacé en conseil des ministres.

Ensuite, nos sources citent avec colère, le scandale dit « ICC services » du nom de cette structure de collecte irrégulière d'argent qui va escroquer de pauvres hères sur des sommes dépassant CENT MILLIARDS FCFA « CENT CINQUANTE MILLIONS » d'euros.

A nouveau, les collaborateurs du chef de l'état sont mis en cause, notamment le ministre de l'intérieur de l'époque, qui aurait perçu des sommes très importantes de la part des responsables des structures visées, ce qui lui a coûté son portefeuille.

Plusieurs collaborateurs directs du chef de l'état étaient également cités pour avoir touché des pots de vin, ce qui a valu d'ailleurs à

un de ses cousins d'être incarcéré, et à une des collaboratrices de sa directrice de cabinet d'être « virée » de la présidence et sommée de rembourser les sommes perçues.

A ce propos, nous ne pouvons passer sous silence la situation du procureur général de l'époque mis en cause pour corruption et incarcéré, à l'endroit duquel les Béninois disent toutefois qu'il n'est qu'un bouc émissaire immolé sur l'autel de l'irresponsabilité patente de l'exécutif.

Curieusement, il faut relever que tant le ministre de l'économie et des finances relevé, que celui de l'intérieur remercié, ainsi que le procureur général placé en détention provisoire, y compris les responsables des structures illégales, tous ont rédigé et fait publier de véritables « brûlots » mettant directement en cause la responsabilité et la culpabilité pleine et entière du président de la république YAYI BONI et de sa famille.

Et en guise de défense, le chef de l'état rétorquera comme à son habitude, selon nos sources

« ..Je vous jure, je ne le savais pas..... Je suis responsable mais pas coupable... »

Un drôle de pays, ce Bénin où le nom du premier magistrat de la nation est constamment cité par ses propres collaborateurs dans des affaires « mafieuses » les plus sordides, sans autre forme de procès.

Dans la rubrique des scandales ayant essayé le parcours des deux mandats de YAYI BONI, nos sources ont également cité,

► le scandale des machines agricoles, qui a occasionné des surfacturations à hauteur de plusieurs milliards de Fcfa,

► le scandale de l'OCBN, où de très grosses sommes se sont évaporées sans que les responsables n'aient à en rendre compte,

► Le scandale de la centrale énergétique de « Maria Gléta » inopérante après que sa construction et l'achat des machines requises aient englouti plusieurs dizaines de milliards FCF,

situation qui n'aurait suscité aucun émoi chez le chef de l'état,

► le scandale de la construction du siège de l'Assemblée nationale construit dans une zone marécageuse sans études préalables, aujourd'hui à l'abandon, scandale mettant en cause des amis de la présidence, sans omettre ce ministre de la république dénoncé par ses propres collaborateurs ; là encore les sommes décaissées dépasseraient selon le rapport de l'assemblée nationale QUATORZE MILLIARDS FCFA (plus de VINGT MILLIONS d'euros),

► Le scandale de l'avion présidentiel toujours en panne et réparé à coups de centaines de millions sans qu'il ne soit fonctionnel, et que l'on ne sache où il est réellement stationné

► Le scandale de la SBEE qui recèle des surfacturations sur fond de rapport de l'IGE sans conséquence pour leurs auteurs, où ici et là-encore on parle de plusieurs milliards Fcfa,

► Le scandale de la SONACOP pour mauvaise gestion où des milliards FCFA auraient été distraits si l'on en croit le rapport de l'IGE qui aurait engendré l'incarcération de son directeur général parce qu'il serait du sud, dit-on sur la place publique,

► Le scandale de la «CNSS » Caisse Nationale de la Sécurité Sociale, dont le directeur général par ses pratiques peu orthodoxes de gestion selon les dires du patronat et des syndicats y affiliés, et le rapport plus qu'accablant de «l'IGE» n'est pas inquiété par l'exécutif parce qu'il serait de la région du nord comme le chef de l'état, toujours selon les rumeurs persistantes,

► Le scandale du recrutement des membres de l'administration dit « scandale des concours », où deux listes distinctes ont été signées et publiées l'une après l'autre par le ministre de la fonction publique, situation à propos de laquelle l'exécutif se contente de faire la sourde oreille,

► Le scandale de «(l'ORTB)» Office de radio télévision béninoise, où la collusion du directeur général de la chaîne publique avec le propriétaire d'une chaîne de télévision privée et d'une structure de

téléphonie mobile, pendant des années, aurait coûté des milliards de FCFA à l'état béninois donc aux contribuables sans que les responsables ne soient judiciairement inquiétés outre mesure,

► Sans omettre le scandale dit du port sec de «TORI», du nom d'un projet de construction d'un port sec dans la zone de «TORI». Le promoteur dudit projet évalué à plus de CENT MILLIARD FCFA (CENT CINQUANTE MILLIONS euros), ulcéré par les sommes de plus en plus importantes réclamées par les membres de la commission de la présidence chargée de l'aider, décide pour les dernières sommes versées, de filmer les bénéficiaires en flagrant délit et d'aller les dénoncer preuves à l'appui au président de la république. YAYI BONI n'eut d'autre alternative que de limoger ses collaborateurs directs, notamment le secrétaire général de la présidence.

Ainsi se porte le Bénin sous l'ère YAYI BONI, où les nombreux scandales à répétition restés pour la plupart impunis, auraient selon la rumeur, fini par désabuser les institutions internationales qui deviennent de plus en plus réticentes dans leurs aides.

A ce stade précis, se pose la question de déterminer avec objectivité le bien-fondé de la plainte déposée par trois collaborateurs de YAYI BONI pour diffamation, à savoir : la directrice de cabinet du chef de l'état dont la collaboratrice avait pourtant été limogée de la présidence dans l'affaire ICC services, et le nouveau secrétaire général de la présidence qui n'avait pas encore été nommé au moment du point de presse incriminé de maître Lionel AGBO.

Au surplus il faut préciser que ce dernier n'a jamais fait allusion ni à leur qualité ni à leur nom dans ses allégations de corruption puisqu'il s'est contenté de spécifier simplement :

«.... Cela fait des lustres que les justes, car il y en a au palais de la présidence s'évertuent, s'ingénient à vous dire qu'il y a un groupe d'hommes autour du chef de l'état qui est plus pourri que



LIONEL AGBO

pourri.. Je ne suis pas le seul à l'avoir dit...Beaucoup l'ont dit... Mais nous n'avons pas été nominatifs..... Je sais « Président de la république » qu'il sait que je sais qu'il sait.... »

De l'analyse de ses propos, peut-on prétendre trouver dans cette intervention le moindre élément venant corroborer un quelconque délit « de diffamation » et « d'offense au chef de l'état » ?

En réalité il n'est point besoin d'être grand clerc pour se rendre compte que ce qui a déclenché l'ire extrême de YAYI BONI, c'est le fait que maître Lionel AGBO ait dénoncé à plusieurs reprises la volonté de l'exécutif de modifier la constitution pour rester au pouvoir, et surtout qu'il ait décliné sur la place publique « le modus operandi » par lequel celui-comptait parvenir à ses fins.

Et les béninois de nous expliquer que l'Avocat aurait insisté sur la volonté de l'exécutif de vouloir, soit « wadiser » la constitution - du nom du président WADE du Sénégal qui avait modifié la constitution en cours et s'était présenté pour la troisième fois - soit « Poutiniser » le système politique - du nom du président POUTINE de la Russie qui avait nommé MEDVEDEV comme premier ministre alors qu'il dirigeait toujours le pays en sous-mains - soit déclarer in fine qu'après la révision de la constitu-

tion une nouvelle république offrait une nouvelle possibilité à YAYI BONI de se représenter.

Maître Lionel AGBO avait également prévenu les béninois que pour y parvenir, l'exécutif n'hésiterait pas en soudoyant certains béninois, à les faire marcher pour faire croire à une adhésion massive, et que les maires, les préfets, les ministres, certaines personnalités religieuses et traditionnelles auraient en charge l'organisation desdites marches : or n'est-ce pas exactement les « scénari » auxquels ont droit les béninois depuis de nombreux mois ?

Ainsi et malgré toutes les dénégations de YAYI BONI de ne pas se représenter, dénégations faites tant devant le pape BENOIT XVI, que devant OBAMA aux Nations Unies, et de nombreuses personnalités, une crise de confiance s'est instaurée entre le peuple béninois et son chef d'état.

Or, c'est dans ce contexte extrêmement houleux, qui a divisé les Béninois tel que l'avait prédit l'avocat, que le 06 juin 2013 un décret a été pris et communiqué au bureau de l'Assemblée Nationale le 10 du même mois pour proposer ladite révision.

Selon des sources concordantes, YAYI BONI, président omniprésent, omnipotent, et omniscient, vindicatif en diable et rancunier comme pas un, aurait juré d'incarcérer maître Lionel AGBO par tous moyens, y compris par ceux les plus illégaux, au mépris des règles les plus élémentaires du droit.

LES PROCEDURES MISES EN PLACE POUR Y PARVENIR.

Consécutivement au point de presse du 18 septembre 2013, Lionel AGBO est convoqué au commissariat le vendredi 21 septembre 2012 à 07h du matin. A son arrivée, entouré de ses proches, il aura l'agréable surprise de voir débarquer devant le commissariat central, des centaines de Béninois venus le soutenir, des Avocats, des syndicalistes, des parlementaires, des conducteurs de taxi-moto, des femmes des différents marchés, y

compris des parents venus du nord, et de nombreux médias.

Or le convoquer dans le cadre d'un présumé délit de presse dans un commissariat est parfaitement contraire à la loi de 1997, qui précise même par les dispositions de l'article 107 que :

« La détention préventive en matière de presse est interdite »

Malgré ce fait proscrit, maître Lionel AGBO sera détenu au commissariat central de Cotonou jusqu'à 20h et ne doit son salut de n'avoir pas été enfermé tout le week-end, qu'à la présence toute la journée de centaines de béninois tassés devant le commissariat et exigeant sa libération.

Toutefois, dès le lundi suivant il sera assigné à comparaître devant le tribunal correctionnel en qualité de complice pour diffamation et pour offense au chef de l'état.

A ce propos, tous les béninois interrogés, ont insisté sur le caractère d'une parodie de justice, illustration en réalité de la volonté du prince de « punir » à tout prix un homme qui refuse de se plier à sa volonté, et se comporter comme tant de « béni oui ! oui » à sa dévotion, pour emprunter à l'expression consacrée dans ce pays.

Nombreux sont les hommes et femmes de nos sources, qui ont insisté sur le fait que le chef ne supporte aucunement les hommes de libre pensée et de libre expression, donc pas la contradiction, leur préférant ceux qui s'illustrent dans la gymnastique de la « genouflexion », exercice pour lequel certains politiciens béninois affichent des dispositions hors du commun.

Au cours des différentes audiences qui vont se succéder sans aucun respect des droits de la défense, la rumeur a commencé à énoncer qu'un juge irrégulièrement nommé aurait été choisi pour le condamner, ce qui expliquerait le fait que les Avocats constitués à ses côtés pour assurer sa défense ont éprouvé les pires difficultés pour avoir accès au dossier ainsi qu'aux pièces y contenues.

Confrontés à cette situation, ils durent faire appel à un huissier maître Octave Brice TOKPANOU chargé d'aller consulter ledit dossier et d'en dresser procès-verbal. Mieux, pour ne citer que quelques entorses aux règles de droit, ni le Procureur de la République, ni les avocats des plaignants n'ont jamais daigné satisfaire aux règles édictées par le code de procédure pénale, en communiquant une quelconque pièce du dossier, particulièrement le support - CD de l'enregistrement du point de presse, supposé servir de fondement pour les poursuites, et encore moins sa traduction par un huissier. Et malgré les demandes sans cesse réitérées de ses conseils à cet effet,

► la demande faite par le prévenu lui-même à la direction de la chaîne Canal 3 d'avoir à lui délivrer le « rush » l'original du CD contenant l'enregistrement du point de presse,

► la sommation délivrée par le ministère de maître Octave Brice TOPANOU, huissier de justice le 27 novembre 2012 d'avoir à délivrer le «(rush),

► la lettre adressée le 11 décembre 2012 à la « HAAC » la Haute Autorité de l'Audio-Visuel et de la communication sollicitant de celle-ci conformément à ses prérogatives, qu'elle contraigne Canal3 à communiquer aux conseils du prévenu Lionel AGBO, la pièce essentielle du dossier (« l'enregistrement ») fondant les plaintes visées,

C'est au bout de près de quatre mois, en pleine procédure, que la chaîne Canal3 le 20 décembre 2012, se décide à indiquer au prévenu et ses Conseils qu'elle aurait détruit la pièce maîtresse, cause du procès.

Mais alors dans ce contexte très particulier, sur quelle base vérifiable les citations ont-elles été établies. Quels sont les éléments qui ont permis au procureur de la république de requérir une peine de UN AN de prison ferme ? N'y a-t-il pas en l'espèce une situation de blocage judiciaire, faute d'un support fiable au regard de la loi ? Le juge n'était-il pas alors contraint soit d'annuler toute la procédure tel que souhaité par les Conseils

Vos envois à partir de
4,50€*
(frais d'envoi)
seulement !!



SIGUE 91, Bd de Magenta 75010 Paris
01 49 49 03 73 - M° Gare du Nord

SIGUE 123, Rue de Chemin Vert 75011 Paris
01 58 30 91 61 - M° Père lachaise

SIGUE 75 Bd de Clichy 75009 Paris
01 49 70 04 02 - M° Place de Clichy



Sigue Transfert D'argent
est présent dans plus de 130 pays et dans
des milliers d'emplacements à travers le monde

N° Vert 0800 555 111
appel gratuit vers un poste fixe

* Tarifs en vigueur du 31.05.2013 pour tout envoi en France dans tous les agents autorisés. Les tarifs sont sujets à changement sans préavis. Le paiement peut être différent et le service peut ne pas être disponible sous certaines conditions liées à la transaction. Le montant envoyé, la conformité réglementaire, le pays de destination, les exigences en matière d'identification, d'ouverture et de fermeture, les différences de fuseaux horaires. Pour la liste des pays, renseignements en agence.

du prévenu, tant les irrégularités recelées sont confondantes, soit de relaxer purement et simplement les prévenus ?

Par ailleurs, pour rajouter à cette situation plutôt anachronique mais à tout le moins originale, il faut avoir à l'esprit le fait que s'agissant du dossier de diffamation concernant Lionel AGBO en sa qualité de complice, celui-ci n'a jamais été entendu au fond, et ni les avocats des parties civiles, ni les siens n'ont pu plaider, interdiction formelle leur ayant été faite par le juge de prendre la parole, fait qui a occasionné de nombreux inci-



LIONEL AGBO

dents d'audience et la dé-constitution de ses conseils.

Quant au procureur de la république, bien que n'ayant pas pris ses réquisitions, il semblait se satisfaire de la situation comme si la cause était entendue à son niveau.

C'est dans cette ambiance plutôt particulière que le juge prononça ce que la majorité des béninois a qualifié s'agissant de la diffamation d'une « drôle de relaxe », car personne n'était dupe du fait que cette décision permettait à son auteur de « savonner » la planche concernant le délit « d'offense au chef de l'état » où le prévenu sera condamné à 06 mois d'emprisonnement ferme avec mandat d'arrêt à la barre avec l'épilogue que vous savez.

Par ailleurs, il convient de rappeler à toutes fins utiles que Lionel AGBO a été cité à comparaître dans les deux dossiers en qualité de complice, alors que Berthe CAKPOSSA directrice de Canal 3 l'a été en qualité d'auteur principal.

Comment peut-on alors comprendre que le complice qui emprunte la pénalité de l'auteur principal ait écopé d'une peine de Six(06) mois ferme avec mandat d'arrêt à la barre, plus lourde et supérieure de trois mois à celle de Berthe CAKPOSSA, qui elle a été condamnée à trois mois ?

Enfin nous ne pouvons mettre un terme à cette mascarade, selon les Béninois, si nous n'y ajoutons l'atmosphère générale des jours d'audience, cadencés par des bruits de botte, le ballet incessant de plusieurs dizaines de policiers, de gendarmes et de militaires sur armés, n'hésitant pas à bloquer toutes les voies principales d'accès qui conduisent au tribunal, créant des embouteillages monstres et vérifiant avec des mines patibulaires les identités de tous ceux qui osent s'y présenter pour assister au procès d'un seul homme.

Sans compter qu'à la date du 23 janvier 2013, date du jugement, la nouvelle parcourait les allées de la cour du palais de justice comme une trainée de poudre- nous ont rapporté les béninois interrogés- indiquant que dans la nuit du 22 au 23 des individus reconnus comme étant des militaires auraient tenté d'enlever ou d'assassiner à leur domicile maître Lionel AGBO et ses deux sœurs qui n'ont du leur salut qu'à la trentaine de gardiens venus les prévenir, et les assister pour faire fuir les individus douteux, dont deux ont été cependant bloqués dans leur voiture et relâchés après avoir reconnu qu'ils étaient en mission pour la présidence de la république.

A la lumière de ces derniers éléments, on comprend mieux pourquoi Lionel AGBO a préféré « disparaître » du pays sans laisser la moindre trace, car on peut être courageux, voire même téméraire mais pas suicidaire.

Rendu furieux par le déroulement de cette affaire qui aurait du conduire Lionel AGBO dans les geôles béninoises, YAYI BONI aux dires de nos sources, va donner des directives pour que les amis et les parents du prévenu soient harcelés, certains battus, d'autres placés en garde à vue, et des policiers armés jusqu'aux dents, n'hésiteront pas en plein jour à escalader les murs de son domicile pour aller fouiller celui-ci, sans omettre la visite impromptue qu'ils ont rendue quelques jours plus tard au roi d'Adjohoun « localité excentrée », visite au cours de laquelle ils ont démoli sa maison pour une fouille en règle, car soupçonné à tort de cacher le prévenu.

Concomitamment à ces actes inacceptables dans une démocratie qui se respecte, un communiqué laconique de la présidence de la république annonçait à grand renfort de publicité dans tous les médias tant audio-visuels qu'écrits « ... **que le chef de l'état dans un souci d'apaisement a accordé une grâce présidentielle aux prévenus...** »

Or selon les béninois, cette mesure de grâce présidentielle a démontré une fois de plus que YAYI BONI et ses collaborateurs confondent constamment vitesse et précipitation, et agissent souvent avec un amateurisme consternant donnant l'opportunité à tous de pouffer de rire sous cape d'un tel comportement.

Car comment peut-on accorder une mesure de grâce à des prévenus qui n'ont pas encore épuisé toutes les voies de recours, dont les dossiers sont régulièrement en appel, et qui en tout état de cause n'ont pas formulé la moindre demande.

N'est-on pas alors légitimement fondé de se demander, si les Conseils de YAYI BONI lisent-ils, même en diagonale les textes de droit, avant de l'aider à prendre une décision sans se couvrir de ridicule, tant il est vrai que dans ce pays le ridicule ne tue plus depuis des lustres.

A preuve, quelques jours plus tard, YAYI et ses conseils vont emboucher à nouveau la trompette de la honte, cette fois-ci non plus pour

une grâce, mais pour un retrait définitif de la plainte et un désistement de toute instance.

Enfin, doit-on parler de justice ou d'ironie du sort, puisque « l'UNAMAB » l'Union Nationale des Magistrats du Bénin, a non seulement contesté les nominations irrégulières des magistrats faites par l'exécutif, mais par une grève extrêmement dure pendant plusieurs semaines, a exigé qu'il soit mis un terme aux dites irrégularités au nombre desquelles on trouve curieusement celle du fameux juge « condamneur ».

Voilà ainsi rapporté après plusieurs mois d'investigation, le parcours de combattant d'un homme qui a osé dénoncer les dérives d'un pouvoir autoritaire, dictatorial, où les scandales fleurissent même hors saison à profusion, et dans l'impunité la plus totale.

Cette affaire nous rappelle que lors d'une interview sur RFI en octobre ou novembre 2012, Patrice TALON avait expliqué avec force détails, que la supposée tentative d'empoisonnement contre la personne de YAYI BONI qui lui était imputée n'est qu'un montage grossier, du fait qu'il a refusé d'aider le chef de l'état à réviser la constitution pour pouvoir se représenter en 2016, et ce, en soudoyant les députés et les présidents des institutions de contre-pouvoir. De tels propos ne confirment-ils pas les mises en garde de maître Lionel AGBO ?

Cette nouvelle affaire doublée d'une supposée tentative de coup d'état qui vicia complètement et totalement l'atmosphère des béninois, pour laquelle l'état béninois a demandé à la France l'extradition de Patrice Talon et Olivier BOCCO - le dossier est actuellement pendant devant la chambre de l'instruction à Paris - n'a pas manqué de susciter notre intérêt et nous a incité de ce fait à nous lancer dans des investigations dont nous vous réservons très prochainement la primeur.

LAMINE THIAM

Lycamobile

Appellez le monde pour moins cher

	Fixe/min ⁽¹⁾	Mobile/min ⁽¹⁾
 RDCongo	1ct	25cts
 Congo	1ct	29cts
 Cameroun	9cts	29cts
 Côte d'Ivoire	15cts	29cts
 Mali	15cts	29cts
 Sénégal	15cts	29cts

Coût de connexion : 0,15€



Appels et SMS gratuits et illimités⁽²⁾

de **Lycamobile** à **Lycamobile**

Aucun coût de connexion

Sans condition de rechargement

Internet gratuit⁽³⁾

Pour l'achat d'une recharge

Valable au cours du mois
calendaire du rechargement



www.lycamobile.fr

01 77 72 23 22



(1) Offre et tarifs valables du 01/11/2013 au 30/11/2013 pour tout appel émis depuis la France Métropolitaine vers la destination correspondante, après un coût de connexion de 0,15€ par appel. Appels internationaux facturés à la minute. Applicable aux seuls détenteurs d'un numéro français Lycamobile. (2) Offre et tarifs valables du 01/11/2013 au 30/11/2013 pour tout appel et SMS émis en France Métropolitaine de Lycamobile à Lycamobile, sans aucun coût de connexion ni condition de rechargement. Appels nationaux facturés à la seconde. Applicable aux seuls détenteurs d'un numéro français Lycamobile. (3) Offre et tarifs valables du 01/11/2013 au 30/11/2013 pour l'achat d'une recharge du montant de votre choix. L'accès à l'Internet gratuit est valable uniquement au cours du mois calendaire pendant lequel le rechargement a été effectué. L'accès à Internet s'effectue en débit 3G dans la limite de 1Go par carte SIM Lycamobile. Une fois le 1Go consommé, le réseau mobile est susceptible de passer en 2G. Applicable aux seuls détenteurs d'un mobile permettant l'accès à Internet. Applicable aux seuls détenteurs d'un numéro français Lycamobile. Visitez www.lycamobile.fr pour connaître nos offres et le détail des tarifs vers l'international. Lycamobile SARL au capital social de 7.500€ - 47, boulevard de Courcelles 75009 Paris - RCS Paris 528 332 505



MALI : À QUAND LA SORTIE DU TUNNEL ?

Le Mali s'est accordé une trêve, le temps d'élire un nouveau président de la République. Et pourtant, depuis la prise de fonction d'IBK, les mêmes problèmes réapparaissent : la menace islamiste, la dissolution de la junte du général Amadou Sanogo, la réconciliation nationale... Des thèmes qui deviendront des enjeux des élections législatives du 24 novembre ?

Ibrahim Boubacar Keita (IBK), démocratiquement élu le 11 août n'aurait eu que quatre semaines d'état de grâce. A quel moment a-t-il pu savourer sa large victoire aux élections



présidentielles face un challenger Soumaïla Cissé, qui n'y croyait plus au fond de lui-même ? Sans doute le 19 septembre, jour de la célébration de sa victoire ; une sorte d'investiture-bis. Bamako était devenue ce jour-là la capitale du continent : le roi du Maroc, Sa Majesté Mohamed VI et 16 chefs d'Etat ont ainsi assisté à l'avènement du pouvoir d'IBK. Le président français François Hollande, en digne libérateur du pays, a tenu à honorer de sa présence ce retour à l'ordre constitutionnel.

Or, son entrée officielle en fonction avait eu lieu le 4 septembre, jour de sa prestation de serment. Ensuite, tout s'est enchaîné : dès

le lendemain, il a signé le décret de nomination de son premier ministre : Oumar Tamtam Ly. Jeune technocrate, débauché pendant la campagne présidentielle de son poste. En effet, cet économiste de formation fut le conseiller spécial du gouverneur de la banque centrale de la CEDEAO. Homme neuf, n'ayant jamais trempé dans le margoulin politique malien, le premier ministre bénéficie d'un préjugé favorable. Ce choix d'IBK dessine les contours de la répartition des rôles au sommet de l'Exécutif : au chef de gouvernement de s'occuper de la relance de l'économie, de lutter contre la corruption ; et le reste relève des prérogatives du chef de l'Etat. A commencer, par la marque du reptile politique sur le choix des 34 ministres. IBK s'est fait taxer de népotisme à cause de la présence de trois membres de sa belle famille dans le gouvernement. Et puis ceux qui s'attendaient à un renouvellement de la classe politique en sont pour leur frais : une quinzaine des membres du gouvernement n'en sont pas à leur première expérience ministérielle. Deux proches du général Amadou Haya Sanogo ont été également reconduits. Il s'agit du colonel Abdoulaye Koumaré – Equipement et Transports – et le général Moussa Sinko Coulibaly – Administration territoriale – qui doit rester au moins jusqu'à la fin de sa mission c'est-à-dire la tenue des élections législatives.

Le nouveau président de la République semble jouer la prudence en plaçant des personnes avec lesquelles il avait eu des relations tout au long de sa carrière

politique. Ainsi, les deux postes-clés, les Affaires Etrangères et la Défense, échoient à deux fortes personnalités. Le chef de la diplomatie est Zahabi Ould Sidi Mohamed, arabe de Tombouctou mais également ancien chef rebelle des années 1990 devenu fonctionnaire d'une agence onusienne. Tandis que le général Soumeylou Boubèye Maïga aura la lourde tâche de mettre de l'ordre et de redonner du lustre à l'armée malienne. Celui-ci est un vieux cheval de retour dans la mesure où il a déjà occupé cette fonction sous la présidence d'Alpha Omar Konaré. Ancien patron des renseignements, il fut aussi le dernier ministre des Affaires Etrangères du gouvernement ATT.

RÉSURGENCE DE LA MENACE ISLAMISTE

Les islamistes ont-ils eu la noblesse de respecter le processus démocratique ? Les attaques des djihadistes, dans la boucle du fleuve Niger, ont repris dès la fin du mois de septembre. Devant l'urgence de la situation, le président IBK a été obligé d'écourter sa première visite officielle à Paris. En effet, le 28 septembre un attentat à la voiture piégée avait été perpétré à l'entrée d'une caserne située près de l'aéroport de Tombouctou. Bilan : plusieurs soldats maliens blessés ainsi que quatre morts dont deux civils et deux kamikazes. Le mode opératoire porte la signature d'AQMI. Comment ce groupe d'islamiste a-t-il pu tromper la vigilance des patrouilles de l'armée malienne et des forces multinationales à Tombouctou ?

Quelques jours après, les soldats français de l'opération Serval se sont accrochés à un groupe d'une dizaine d'islamistes dans la localité de Douaya (au Nord de Tombouctou). Et enfin le 7 octobre, Gao a été prise pour cible par le MUJAO. Le groupe dissident d'AQMI avait revendiqué le lancement de plusieurs tirs de roquettes sur cette ville et un sabotage d'un pont dans la localité de Bentia sur l'axe Gao-Niamey. Plus au Nord à Tessalit, deux soldats tchadiens ont péri et six autres de leurs camarades ont été blessés dans un attentat - encore - à la voiture piégée. S'en était suivi, dès échanges de tirs à l'arme lourde entre des islamistes et le contingent tchadien de la MINUSMA, la force multinationale d'interposition.

Ce dernier épisode tragique du 23 octobre a-t-il était le facteur déclencheur de l'opération « Hydre » ? Il s'agit d'une vaste opération militaire conjointe, mobilisant 1.500 hommes – français, maliens, casques bleus –, destinée à ratisser les dernières poches de résistance djihadiste. Les propos des autorités françaises sont plutôt rassurants en qualifiant cette manœuvre d'envergure « d'opérations de contre-terroristes ». Alors que le chef d'Etat malien ne fait plus mystère de son inquiétude face à une afghanisation rampante de la région. Ce que certains de ses homologues de la CEDEAO redoutent également. Sinon, pourquoi le patron de la MINUSMA, Bert Konders aurait-il demandé le renforcement en urgence des effectifs et des moyens

logistiques qui devaient être mis à sa disposition ?

RIFIFI AU CAMP DE KATI



Amadou Sanogo

Le capitaine Amadou Sanogo et son ancien Dircab' le colonel Moussa Sinko Coulibaly, ministre de l'Administration territoriale ont étécadeautés et promus le chacun au grade de général, 14 août dernier. D'ailleurs, ce dernier a été félicité par la bonne tenue des élections présidentielles et fut reconduit dans le nouveau gouvernement. Et pourtant, une mutinerie a éclaté le 30 septembre dans ce que fut le quartier général de la junte, le camp militaire de Kati. Elle est le fait de soldats et d'officiers mécontents du sort qui leur a été réservé après les élections présidentielles. Non seulement, ils

s'en prennent au général Amadou Sanogo, avec lequel ils sont restés fidèles et leur avait promis des promotions. Mais ses soldats en voulaient également contre le nouveau locataire du palais de Koulouba. Car le camp de Kati a voté massivement pour le candidat IBK, qui aurait non seulement soutenu le putsch du 22 mars 2012 mais également passé un pacte de non-trahison – avant les élections présidentielles - avec le capitaine Amadou Sanogo.

Aujourd'hui, une trentaine des mutins du 30 septembre ont été arrêtés. Mais, le signalement d'une dizaine d'assassinats et de disparitions suspects parmi les mutins accrédi teraient la thèse d'une purge au sein de l'ancienne junte militaire. Des soldats frustrés commencent à déballer sur la place publique ou au cours d'enquêtes préliminaires les exécutions sommaires commanditées par le capitaine Amadou Sanogo pendant la transition et à la suite de l'incident du 30 septembre. Le généralissime Sanogo devrait être rattrapé par la Justice de son pays. Et les rumeurs de son arrestation ou d'une mise en résidence surveillée bruissent dans la capitale malienne. IBK lâchera-t-il son allié de circonstance ? L'agenda présidentiel reste caler sur élections législatives – 24 novembre et 15 décembre -. Le chef de l'Etat compte en effet sur le vote des pro-putschistes pour conforter son assise au sein de l'Assemblée Nationale ; donc, une tracasserie judiciaire à l'encontre de l'ex-homme

fort de la junte ne sera pas, pour l'instant, à l'ordre du jour !

RÉCONCILIATION ET ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

IBK, conformément à ses promesses lors de la campagne présidentielle, entend prouver que la question touarègue fait partie des priorités de son mandat. Un ministère de la Réconciliation nationale et du Développement des Régions du Nord a été spécialement créé et confié à un proche du président de la République : Cheick Oumar Diarra. Au mois d'octobre dernier, IBK a tenu lui-même à honorer de sa présence les états généraux de la décentralisation. « Il nous faut apporter une réponse définitive aux frustrations de nos frères touaregs » a-t-il souligné lors de son allocution.

Côté touareg, une crise de leadership couve au sein du MNLA. Le Chargé des relations extérieures Ibrahim Ag Mohamed Assaaleh fut remplacé par Mahamadou Djeri le vice-président du mouvement pour mener les négociations au sein du comité d'évaluation de l'Accord de paix d'Ouagadougou.

Le 24 novembre prochain, 1.000 candidats tenteront de ravir 147 sièges de députés. Coup tonnerre à Bamako, trois dirigeants des groupes rebelles du Nord seront candidats pour les élections législatives sous la bannière du Rassemblement Pour le Mali (RPM), le parti présidentiel ! Les mandats d'arrêts lancés contre eux au début de l'année, par le ministère de

la Justice de la transition, ont été levés. Est-ce dans un souci d'apaisement ou par simple calcul électoral que le président de la République ait accepté cette entorse judiciaire ? Pourtant, ce dernier vient de déplorer la situation qui prévaut à Kidal tout en menaçant que les touaregs doivent respecter l'Etat de droit. En effet, pendant qu'une forte délégation des groupes armés du Nord était dans la capitale pour une revue d'étape des Accords d'Ouagadougou, les rebelles occupent toujours le siège du gouverneur à Kidal et l'antenne régionale de l'ORTM est sous contrôle des touaregs.

Soumaïla Cissé de Union pour la République et la Démocratie (URD) dénonce d'ailleurs cette situation assez ubuesque. Le candidat malheureux du second tour des élections présidentielles appelle de ses vœux une large concertation quitte à reporter les dates des élections législatives. De son point de vue, le Mali s'est précipité – par injonction de la France et de la communauté internationale – vers les urnes. En d'autres termes, autant régler d'abord les problèmes relatifs à l'armée, aux réfugiés, à la liste électorale et aux touaregs avant de choisir les dignes représentants du peuple. IBK ne voudrait pas s'appesantir sur ce genre de considération dans la mesure où il souhaite une majorité confortable pour ne pas être entravé dans la mise en œuvre de son programme.

ALEX ZAKA

DEUX JOURNALISTES DE RFI ASSASSINÉS À KIDAL

Ghislaine Dupont et Claude Verlon ont été sauvagement abattus le 2 novembre dernier, après avoir été kidnappés. Rendons ici hommage à nos confrères ainsi qu'à tous les hommes et les femmes qui risquent leur vie pour servir une noble cause : informer ! Passé le temps de l'indignation et du deuil, cet acte innommable nous interpelle sur la réalité de la situation au Nord Mali. Kidal est une zone de non-droit où se mêle une faune interlope. Un bataillon de la MINUSMA et de Serval pourrait-il rétablir l'ordre dans une bourgade de 25.000 âmes ? Cette situation résulte d'une part de la décision unilatérale de la France de créer un corridor pour le MNLA, à la grande désolation de l'armée malienne humiliée ; d'autre part, elle met à nue les difficultés d'application d'un des volets de l'accord d'Ouagadougou c'est-à-dire le désarmement et



le cantonnement des milices touaregs.

Tôt ou tard, le mobile de ce double crime et l'identité de ces auteurs seront mis au grand jour. Toutefois, il est de notre devoir aussi de se poser des questions

qui resteront peut-être sans réponse. Compte tenu de la valeur marchande, estimée à 5 millions \$, d'un toubab dans cette contrée, l'émission spéciale concoctée par RFI pour les élections législatives méritait-elle de prendre un tel risque c'est-à-dire dépêchés deux reporters de Paris ? Notre confrère Serge Daniel, correspondant permanent de RFI à Bamako aurait sans doute pu être envoyé à Kidal ? En plus, il aurait fait couleur locale, plus efficace pour se mouvoir dans une ville où la moindre présence d'occidentaux attise toutes les convoitises.

A.Z

ECAIR INAUGURE SON AGENCE COMMERCIALE DE PARIS

Une cérémonie en deux temps : Présentation des bureaux de l'agence aux différentes personnalités présentes. Un cocktail à l'hôtel Murano à Paris, où il y a eu présentation de la compagnie et l'échange des mots de circonstance.



Mme Fatima BEYINA-MOUSSA, Directrice Générale d'ECAIR



Les personnalités : le Ministre d'Etat, l'Ambassadeur Henri Lopes et Maurice Ngusso



Présentation du chanteur Passy en tant qu'Ambassadeur d'Ecair

Il est 18h00, au 63-63 bis avenue Ledru-Rollin, dans le douzième arrondissement de Paris que le Ministre des transports Congolais et ministre d'Etat Monsieur Rodolphe ADADA, l'ambassadeur du Congo à Paris, Henri Lopez, la directrice générale d'ECAIR, Fatima BEYINA-MOUSSA inaugurent solennellement et officiellement les nouveaux bureaux de l'agence de la compagnie aérienne congolaise à Paris. Désormais, 3 vols directs Paris-Brazzaville, sont programmés par semaine.

C'est dans une ambiance festive et décontractée à l'hôtel MURANO de Paris que le reste des cérémonies se sont poursuivies. « ...nous célébrons aujourd'hui un moment mémorable de l'histoire de notre compagnie, à savoir l'ouverture de notre agence à Paris. », a introduit dans son discours, Madame Fatima BEYINA-MOUSSA, la directrice générale d'ECAIR. Premier aviateur national reliant le

Congo et son ancien colonisateur, la France, les vols entre Paris et Brazzaville existent depuis Août 2012. Et, cette liaison devient la première ligne internationale hors Afrique. « On a déjà commencé la liaison entre Douala et Cotonou, bientôt Yaoundé et Bangui. Le but c'est de faciliter les voyages entre le Congo et le reste du Monde. On veut faire de l'Aéroport de MAYA MAYA, un aéroport de connexion, on veut créer un Hub de l'Afrique centrale à Brazzaville. A court terme, on travaille de manière acharnée dans la mise en place des vols vers Doubaï. » a souligné madame la Directrice générale de ECAIR. « **Je dois avouer qu'il y a un petit peu de fierté aussi de voir que ça commence à bouger. La compagnie est partie de bon pied, d'un bon coup d'ail, et je suis tranquille maintenant. Je pense qu'ECAIR va pouvoir continuer son voyage sans encombre. L'effort que le gouvernement congolais a mis dans le dévelop-**

pement des infrastructures aéronautiques est considérable. Dans les 4 et 5 dernières années, environ 700 millions de dollars ont été investis dans les infrastructures aéronautiques. C'est pourquoi, pour nous, il est très important que ces infrastructures soient en quelques sortes, rentabilisées, utilisées, pour permettre au Congo d'avoir des différentes liaisons avec le reste du monde. », Nous a confié Rodolphe ADADA, ministre des transports et ministre d'Etat et représentant d'Etat pour cette inauguration.

Avec des appareils immatriculés en Suisse, ECAIR dispose d'ores et déjà six appareils dont deux Boeings 737 et deux Boeings 557 et se dit entrain de renouveler sa flotte afin d'assurer et de rassurer sans encombre toutes les liaisons entreprises. Mis à part, la qualité des services mis à disposition pour satisfaire et fidéliser sa clientèle, ECAIR a mis en place un programme de fidélité dite

« MBOTE ». MBOTE d'ECAIR se veut être le programme de fidélité le plus riche d'Afrique. Ce nom fait référence à l'une des langues nationales du pays, le lingala. Ce programme est constitué de 3 niveaux de cartes, AKAJOU, OKOUME et EBENE, des noms des différentes sortes du bois du Congo. Un programme multi avantage dont la spécificité vise des partenaires dont le public ciblé peut se retrouver. Il se base sur les habitudes des consommations des congolais.

ECAIR, une compagnie dont les plus grands actionnaires sont publics. C'est l'Etat et le port autonome de Pointe noire qui mettent les moyens. Une compagnie encore jeune, mais ambitieuse qui veut déjà occuper, conquérir l'espace et offrir « MBOTE » à ses clients. KITOKO...

LANDRY RUKINGAMUBIRI



GUINEE CONAKRY ELECTIONS LEGISLATIVES, DECRYPTAGE DES RESULTATS

Le résultat des élections législatives qui se sont déroulées le 28 septembre dernier à Conakry sont à présent connus.

Conakry a désormais un parlement élu même s'il a fallu 20 jours de dépouillement pour aboutir à ses résultats, qui en réalité conviennent il faut le souligner à tout le monde. Il faut saluer le peuple Guinéen qui a su faire preuve de civisme d'abord et de patience ensuite

Même si le parti du président Alpha Condé, le Rassemblement du Peuple de Guinée (RPG), est arrivé en tête de ce scrutin avec 53 députés et compte sur l'appui de petits partis alliés pour obtenir la majorité absolue fixée à 58 sièges sur les 114 que compte l'Assemblée nationale, il sera difficile de dire que le RPG est le véritable vainqueur de ses élections à juste titre.

Après trois semaines de méfiance entre le pouvoir et l'opposition, tous les partis s'accusaient mutuellement de fraude, y compris le RPG (Rassemblement du Peuple de Guinée) du président Alpha Condé, qui a aussi déposé des recours devant la Cour suprême, tout le monde semble soulagé après l'annonce des résultats.

L'opposition qui maintient sa demande d'annulation du scrutin n'est pas du reste. Il faut le dire dans ses résultats, tout le monde trouve son compte. Les opposants au président Alpha Condé n'appellent pas leurs militants à descendre dans la rue ce qui apaise énormément l'atmosphère sociale.

La très courte avance du RPG parti au pouvoir au terme de ce long processus montre bien que les forces politiques de ce pays sont assez équilibrées d'une part, et qu'aucun parti politique en Guinée n'a la majorité absolue à lui seul d'autre part.

L'UFDG (Union des forces démocratiques de Guinée) de Cellou Dalein Diallo conforte sa deuxième place acquise lors des présidentielles de 2010. Son allié l'UFR (Union des forces républi-

caines) de Sidya Touré, avec 10 sièges est le troisième Homme. Même si ensemble les deux principaux partis de l'opposition remportent 47 sièges, ils sont tout aussi en deçà de la majorité.

Au RPG, on se satisfait sans triomphalisme de ce résultat. Et il est clair que comparativement au score des présidentielles pour le Président Alpha Condé, il y'a un petit recul car son parti obtient moins de 50% du suffrage ; même s'il est vrai qu'il faut tenir compte des difficultés d'un scrutin de mi-mandat où les réformes engagées n'ont pas encore porté leur fruit. Ce bilan est très mitigé car pour le camp présidentiel cette élection est gagnée. La majorité absolue sera atteinte avec l'appui de ses alliés mais a perdu en pourcentage du suffrage national. Constat valable aussi pour l'opposition qui avec ses alliés Lansana Kouyaté et Jean Marie Doré obtient 51 sièges. On pourrait être tenté de croire que c'est une opposition confortable. Le vrai gagnant de ces élections, c'est la jeune démocratie guinéenne qui montre sa cohérence avec son contexte environnemental social.

Tout le monde peut se satisfaire de ces résultats. Mais ironie du sort, comparés à ceux des dernières élections présidentielles, on s'aperçoit que d'un côté ou de l'autre, les équilibres politiques sont restés conformes à ceux de 2010. Tous les camps ont perdu en pourcentage du suffrage exprimé.

Comme s'il s'agissait d'un « qui perd gagne et qui gagne perd »

PAUL OULAI



Alpha Condé

pour attendre le verdict des urnes. La CEDEAO a félicité le président Alpha Condé et le peuple guinéen pour leur détermination à restaurer pleinement l'ordre constitutionnel dans un communiqué après l'annonce des résultats provisoires par la Commission électorale nationale indépendante (CENI)

Malgré des contestations de part et d'autre, rituel connu de beaucoup de jeunes démocraties en Afrique, on peut être satisfait du déroulement de ces élections.

Avant la confirmation des résultats définitifs par le conseil constitutionnel, l'heure est à l'analyse minutieuse de ses résultats qui redessinent incontestablement une nouvelle cartographie électorale.

Pré-enregistrement
Aéroport Roissy - Charles de Gaulle

TOUTE L'ANNEE!



Offre exclusive
9 kilos !
de bagages
gratuits

Soit une économie de
100€
par passager*



- **Quand ?** 7j/7j, toute l'année
- **À quelle heure ?** la veille de votre départ, de 19h à 21h
- **Où ?** aéroport roissy cdg - terminal 1 - hall 5
- **Pour qui ?** tous les passagers à destination de l'Afrique
- **Quel avantage ?** 9 kilos de franchise bagage supplémentaire gratuite (soit une franchise bagage de 2 pièces, l'une de 23 kilos, l'autre de 32 kilos)

NOUVEAU

Enregistrez votre bagage cabine lors du pré-enregistrement et accédez directement à votre avion le lendemain !

brusselsairlines.com
ou votre agence de voyages



brussels
airlines



CASQUES BLEUS : OPÉRATION DE MAINTIEN DE LA PAIX

Accueillie en sauveur, parfois pris entre deux feux, souvent décriée, telles sont les épithètes qui jalonnent l'existence de la force multinationale des Nations-Unies, vieille de presque 70 ans. Certes, tout n'est pas parfait ici-bas ; mais les casques bleus ont accompli leurs missions avec abnégation.

ORIGINE

En 1945, les hérauts de la 2^{ème} Guerre Mondiale (1939-1945) ont dressé un bilan effrayant de 64 millions de morts. Comment éviter de retomber dans les mêmes travers de cette première moitié du XX^{ème} siècle qui a connu deux conflits planétaires ? De cette réflexion fut créée l'Organisation des Nations-Unies (ONU), en octobre 1945. Une cinquantaine de pays ont été à l'origine de cet acte fondateur. Aujourd'hui elle constitue une large assemblée de 193 membres. « Le maintien de la Paix » tel est le leitmotiv de la charte des Nations-Unies. Et pour ce faire, l'institution s'est dotée du Conseil de Sécurité (CS), chargé de constater l'existence d'une menace ou d'un acte d'agression. Il est composé de 15 membres dont cinq permanents qui détiennent un droit de veto. Ses prérogatives vont de la médiation dans les conflits, du rapprochement entre les belligérants jusqu'à l'usage de la force, si les circonstances l'exigent. Une force multinationale, composée de militaires des pays membres de l'ONU, est chargée d'exécuter les décisions dudit conseil : les « casques bleus » !

MODE DE FINANCEMENT

Le budget de fonctionnement du Département des Opérations de Maintien de la Paix (OMP) est estimé à 7,5 milliards \$. Les 10 principaux bailleurs en couvrent 80%. Chaque Etat membre est tenu de verser sa contribution en fonction de l'indicateur du PIB. Mais compte-tenu des difficultés économiques, environ 5 milliards \$ d'arriérés ne sont pas encore couverts.

Les casques bleus ne sont pas une armée permanente. Son effectif est composé de contingents volontaires fournis par les pays-membres. On compte 120.000 hommes affectés à des missions de la paix et qui se décomposent de la façon suivante : 80.000 militaires, 15.000 policiers ou gendarmes et 20.000 civils. Les grands pourvoyeurs de soldats sont principalement l'Inde, le Pakistan, le Bangladesh et le Sri-Lanka. Sur le continent africain, le Nigéria et le Rwanda sont les pays qui fournissent le plus d'hommes. La rémunération des militaires est prise en charge par leurs gouvernements respectifs, lesquels seront remboursés au prorata du nombre de soldats par l'ONU. A 1.000 \$ environ par mois et par soldat, quelques pays sont soupçonnés de se livrer à une activité lucrative grâce à l'envoi massif de contingents – payés en monnaie locale – pour des opérations de maintien de la Paix.

D'ailleurs, la composition de cet effectif pose souvent la question de l'efficacité des forces multinationales. Sous-équipés, peu aguerris, les casques bleus ont la réputation de « soldats pauvres payés par les pays riches ». Pourquoi les pays occidentaux ne participent pas de manière durable à des missions onusiennes – en termes de logistique et d'hommes – mais se contentent le plus souvent de payer leur « cotisation » annuelle ? Dans l'absolu, les moyens financiers de cette institution semblent démesurés. Or, force est de constater que les véhicules ou les avions de transport de troupes et les hélicoptères sont largement insuffisants. Cette dotation dépend essentiellement du prêt de matériels des pays dont sont issus les soldats car le budget

alloué pour chaque mission est fixé pour une période limitée dans le temps. En d'autres termes, l'exigence de moyens supplémentaires doit être soumise à une longue procédure et d'autres priorités.

L'ÉVOLUTION DU RÔLE DES CASQUES BLEUS



Au tout début de sa création, le principe de neutralité fut un des fondements de ses opérations. L'usage de la force est limité et déployé qu'en cas de légitime défense.

Si on excepte le rôle d'observateur lors de la trêve de la guerre israélo-arabe en 1948, la première intervention des casques bleus avait eu lieu à la suite de la crise du canal de Suez, en 1956. Quant aux records de présence d'une mission d'interposition, la Force des Nations Unies chargée du maintien de la Paix à Chypre (UNFICYP) et la Force des Nations Unies chargée d'Observer le Désengagement (FNUOD) sur le plateau du Golan sont classées ex-æquo : 35 ans ! Quoique leurs missions soient très différentes, sur l'île de Chypre, les casques bleus sont chargés de surveiller la ligne de démarcation (zone tampon) entre les communautés pro-grecque et pro-turque ; tandis que sur le Golan, il s'agit de faire respecter un cessez-le-feu à la suite de la guerre de Kippour en 1973 où une partie de la

Syrie a été occupée par l'armée israélienne. Face à l'intensité des conflits et le nombre croissant de victimes civils, notamment pendant la guerre de Bosnie et le génocide rwandais des années 1990, cette doctrine a été battue en brèche et abandonnée. Le chapitre VII de la charte des Nations-Unies autorise désormais l'usage de la force en cas de menace de la paix.

L'ONU « sous-traite » également des interventions à des organisations internationales - l'OTAN ou la CEDEAO - la gestion des conflits dans leur zone d'influence. Le Conseil de Sécurité vote une résolution pour permettre un déploiement rapide des forces d'interposition ? De plus en plus fréquemment, des pays interviennent par leurs propres moyens. C'est le cas en 2011, de l'opération Licorne (France) en Côte d'Ivoire et aussi de l'intervention kenyane en Somalie. Les armées conventionnelles deviennent des têtes de pont ou des forces complémentaires avant l'arrivée des casques bleus. La présence des troupes françaises en Côte d'Ivoire résulte de l'accord de défense bilatérale, signée au moment de l'indépendance. Dans ce genre de cas exceptionnel, l'obtention du mandat des Nations-Unies permet de légitimer l'intervention et d'éviter surtout de se faire taxer d'armée d'occupation.

L'AFRIQUE ET LES CASQUES BLEUS

Aujourd'hui, une quinzaine d'opérations de maintien de la Paix sont en-cours dans le monde. Neuf d'entre elles se déroulent sur le continent africain. La plus ancienne



Une casque bleu nigériane est en faction, un jour ordinaire pendant la saison des pluies de six mois au Libéria

a été déployée en 1991 ; il s'agit de la MINURSO (Sahara Occidental) composée de 500 hommes et avec pour mandat de superviser le cessez-le-feu entre le Maroc et le Front Polisario. La guerre civile qui saigna le Libéria et qui s'acheva en 2003, est toujours surveillée actuellement par environ 7.300 soldats de la MINUL (Libéria) pour un déploiement total de 8.879 personnes.

La même année, l'Union Africaine envoie ses premiers hommes au Darfour dans le cadre de la Mission Union Africaine au Soudan (AMIS) : 7.000 casques bleus (100% africains) furent positionnés avec un financement de l'Union Européenne. Débordée par les milices Janjawid, l'AMIS fut transformé en MINUAD sous couvert d'un mandat des Nations-Unies en 2007. Cette mission totalise aujourd'hui quelques 20.000 soldats et 4.000 personnels civils pour la bagatelle annuelle de 1,3 milliards \$. C'est un conflit de basse intensité qui couve de manière insidieuse. Trois casques bleus d'origine sénégalaise ont encore perdu la vie au mois d'octobre dernier, alors que leur colonne a été prise dans une embuscade. A

la MINUAD s'ajoute encore deux missions qui concernent les litiges entre le Soudan et le Sud Soudan, devenu indépendant après un référendum d'autodétermination en 2011. Il s'agit de la Force Intérimaire de Sécurité des Nations-Unies (FISNUA) avec un effectif de 4.000 hommes. Elle a pour objectif de s'interposer en les deux pays frères sur le litige frontalier d'Abiyé. Le Sud Soudan accueille également la MINUSS (10.200 personnes) qui ressemble fort à un prolongement de la consolidation des accords de paix globale de 2005.

En République Démocratique du Congo, les casques bleus de La MONUC sont présents sans discontinuer depuis 1999, en changeant toutefois de nom en 2010 : la MONUSCO (voir encadré). Quant à l'opération des Nations-Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), anciennement MINUCI, elle fut adoptée par la résolution n° 1528 de 2004. La communauté internationale redoutait une partition du pays et la force multinationale était censée accompagner les accords de paix de Marcoussis signés en 2003.

Quant au Mali, la Mission Internationale de Soutien au Mali (MISMA) sous conduite de la CEDEAO, mandatée par l'ONU en décembre 2012 a été engloutie par la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations-Unies pour la Stabilisation du Mali (MINUSMA). Les 7.000 militaires présents au Mali, essentiellement africains, devront être renforcés par un effectif additionnel de 5.000 personnes environ. Ce passage sous commandement onusien a provoqué une certaine frustration sur le continent. Les dirigeants politiques et surtout les officiers africains ont le sentiment d'une mise à l'écart progressif au sein des organes de décision de la MINUSMA. Depuis l'arrivée au pouvoir du président IBK, les djihadistes ont également repris du service dans la boucle du fleuve Niger plus précisément du côté de Gao. Une vaste opération couverte par 1.500 soldats composés de français, de maliens et des casques bleus avait eu lieu vers le 20 octobre dernier. Le pa-

tron de la MINUSMA, Bert Konders a demandé en urgence du renfort – en hommes et en matériels - auprès du Conseil de Sécurité.

En somme, les 2/3 des effectifs des opérations onusiennes de maintien de la paix sont cantonnés sur le continent Africain. Encore faut-il ne pas oublier la Somalie : la logistique de la force panafricaine (AMISOM : 17.000 hommes et bientôt 24.000) est fournie par l'ONU et le nerf de la guerre est octroyé par l'Union Européenne. L'AMISOM, s'est substituée en 2007 à la mission de

l'Autorité Inter-Gouvernementale pour le Développement (IGAD) – l'organisation sous-régionale appelée IGASOM (2005–2007). Rétrospectivement, on peut mesurer aujourd'hui la conséquence incommensurable du vide laissé par le retrait des casques bleus de Mogadiscio en 1995, jusqu'à l'arrivée de l'IGASOM. En d'autres termes, l'abandon par la communauté internationale de la Somalie, pendant une décennie, a favorisé l'émergence des islamistes.

ALEX ZAKA

RDC

En 1997, le maréchal Mobutu a été chassé du pouvoir par Laurent Désiré Kabila et ce, grâce au soutien du Rwanda et de l'Ouganda. L'année suivante, l'homme fort de Kinshasa voulait se débarrasser de ses alliés de circonstance. C'est ainsi que la plus grande guerre continentale éclata. La RDC - soutenue par l'Angola, la Namibie, le Tchad, le Zimbabwe - face à une rébellion sous laquelle le Rwanda et l'Ouganda avançaient masqués.

En 2000, la MONUC se déploie pour faire respecter les accords de cessez-le-feu signés un an plutôt.

En 2010, le Conseil de Sécurité décida de renforcer le dispositif de maintien de la paix, tout en changeant de nom : MONUSCO

EN QUELQUES CHIFFRES :

21.000 personnels en uniforme dont une forte proportion de contingents indiens (4037), pakistanais (3758), Bangladesh (2948), népalais (1049) et uruguayens (1212). Pour l'Afrique, les sud-africains (1265) et les tanzaniens (1254) sont les plus représentatifs

Personnels civils : 3.000 environ

Budget annuel : 1,5 milliards \$ soit 20% du budget de la RDC (8 milliards \$)

La présence ininterrompue de la MONUSCO suscite beaucoup de polémiques : inefficacité, compromission de certains soldats dans des affaires de mœurs ou de trafic de pierres précieuses. Une telle masse financière injectée dans un circuit économique provoque également une inflation insidieuse : à Kinshasa, le dollar tend à supplanter la monnaie locale. Combien de fois n'a-t-on pas entendu des témoignages de victimes dénonçant l'attitude des casques bleus ? En voici quelques exemples : « les rebelles qui nous ont attaqué sont passés devant le poste de contrôle de la MONUC... » ou encore « les casques bleus sont restés l'arme au pied au moment où le M23 avait pris possession de la ville de Goma, en novembre 2012 »...

Cette année, le Secrétaire Général de l'ONU Ban-Ki-Moon a-t-il décidé d'en finir avec cette opération ? La MONUSCO s'est renforcée : création de brigade d'intervention pour mettre hors d'état de nuire tout groupe rebelle, dotation en drones de surveillance fin novembre. Sur le plan diplomatique, concertation avec les pays de la sous-région et injonction sur les voisins ougandais et rwandais c'est-à-dire les parrains patentés de la rébellion.

2.000 fonctionnaires du maintien de la paix, initialement basés à Kinshasa, vont déménager à l'Est de la RDC pour se rapprocher du théâtre des opérations. Un événement que certains diplomates sous-couverts d'anonymat considèrent comme le début de commencement d'un retrait sur la pointe des pieds !!!

A.Z

DAVID BAIOT

Son visage pourrait probablement envahir nos écrans dans les dix prochaines années tant son jeu, son histoire et son sens éthique plairont à tous les publics. David Baiot, en à peine six années de métier, c'est avant tout un parcours télévisuel et cinématographique de novice résultant de plusieurs coïncidences bienheureuses.

De sa plastique de mannequin, de la simplicité qu'il dégage, on découvre un jeune homme doux, humble, réfléchi.

Pour la première fois, il s'exprime à cœur ouvert sur le succès de Plus belle la Vie, les répercussions de ce succès, mais évoque également son rôle dans la série Ainsi soient-ils diffusée sur Arte où il campe avec conviction le rôle d'Emmanuel Charrier, un prêtre entrant au séminaire des Capucins. David nous livre ses doutes, ses ambitions mais aussi ses choix de carrière entre pudeur et professionnalisme.

DIASPORAS-NEWS : VOUS AVEZ UN PARCOURS ATYPIQUE, POUVEZ-VOUS NOUS LE RACONTER BRIÈVEMENT ?

DAVID BAIOT : J'ai fait toute ma scolarité en France où j'ai obtenu mon bac littéraire. Ensuite j'ai intégré l'EFAP que j'ai autofinancé. J'avais une amie qui était assistante d'une directrice de casting qui m'a proposé de passer un casting, car elle trouvait qu'il y avait un personnage dans la série « Seconde chance » pour TF1 qui pouvait me correspondre. Après dix jours d'attente ils m'ont rappelé pour me dire que j'étais pris. Au début, je me suis demandé dans quoi je m'embarquais, mais finalement je me suis lancé. Les tournages ont duré presque un an pour huit mois de

diffusion. Dans la foulée le directeur de Plus belle la vie m'a contacté pour me proposer un rôle dans la série. Depuis, cela fait six ans que je vis de mon métier et quatre ans que je suis dans le show.

D-N : COMMENT VIVEZ-VOUS VOTRE CÉLÉBRITÉ NAISSANTE ?

D.B : Je la vis bien. Ce qui est sûr, c'est que l'on devient très vite très populaire. Les gens ont l'impression qu'on est leur pote car nous faisons (un peu) partie de leur vie quotidienne en nous invitant tous les soirs dans leur salon.

D-N : QU'EST-CE QUE VOUS A APPORTÉ CETTE SÉRIE ?

D.B : Lorsque l'on est comédien, travailler au quotidien c'est un luxe donc il arrive que l'on se retrouve dans des périodes où on ne fait rien, on passe des castings infructueux... PBLV (Plus Belle La Vie ndlr) m'a permis de pouvoir me poser et de pouvoir m'assumer dans une branche qui n'est pas évidente. Cela m'a appris le jeu d'acteur et de comédien, à être réactif, efficace car nous travaillons vite, l'apprentissage rapide de mes textes car nous tournons un épisode par jour... A titre de comparaison,



au cinéma on tourne une minute en moyenne par jour. PBLV est une série qui est très stigmatisée à cause de son succès. Les producteurs de cinéma n'en reviennent toujours pas ! Pourquoi est-ce que cette série cartonne autant ? (en moyenne six millions de téléspectateurs ndlr). Ce qui est intéressant dans cette série, c'est le travail fourni par les auteurs au niveau des problèmes de société. C'est-à-dire que les gens ont l'envie de s'identifier aux personnages et le fait qu'il y ait une chronologie sur l'actualité, cela renforce encore plus le lien avec le public et c'est là où cette série est forte et c'est pour cela qu'elle marche encore aujourd'hui.

D-N : PARLEZ-NOUS DE LA SÉRIE AINSI SOIT-ILS DE BRUNO NAHON DIFFUSÉE SUR ARTE, COMMENT VOUS ÊTES-VOUS RETROUVÉ DANS CETTE AVENTURE ?

D.B : J'ai passé un casting avec la directrice où j'ai pu faire les

premiers essais, puis j'ai rencontré le réalisateur etc... La première chose que le réalisateur Bruno Nahon m'a dit c'est qu'il n'avait jamais vu Plus belle la vie mais qu'il avait vu mes essais et qu'il avait envie de travailler avec moi. Aujourd'hui je suis dans cette démarche là. Je me sens comédien et j'ai envie d'être vu comme tel.

D-N : QUEL RÔLE SOUHAITERIEZ-VOUS INCARNER UN JOUR AU CINÉMA OU À LA TÉLÉVISION ?

D.B : Je voudrais être un avocat en pleine plaidoirie, je voudrais être un toxicomane, je voudrais être un médecin, je voudrais vraiment tout jouer car après tout, mon boulot est d'incarner des personnages. J'aimerais être un super héros, pourquoi pas le prochain Spider Man ? Après comme dans tout il y a du travail à faire en amont, il faut creuser les personnages, les développer, leur apporter de la substance...

D-N : NOUS SAVONS QUE L'UN DE VOS ACTEURS FAVORIS EST OMAR SY. QU'EST-CE QUI VOUS PLAÎT CHEZ LUI ?

D.B : J'adore et j'admire son naturel. Il a réussi à en faire sa carte de visite. Son sourire passe partout. Je crois que même lui ne s'autorisait pas à rêver de ce qui lui arrive. Et c'est cela que je trouve beau.

D-N : VOTRE POSITION SUR LA REPRÉSENTATION DES ACTEURS NOIRS DANS LE CINÉMA FRANÇAIS. SELON VOUS, OMAR SY OUVRE-T-IL UNE PORTE ?

D.B : Je pense que si Omar Sy ouvre une porte, il ouvre la sienn. Aujourd'hui en France, avoir un noir dans un rôle principal dans un film devenu culte en peu de temps, ça n'est arrivé qu'à lui. Et pourtant cela fait longtemps qu'il y a des comédiens noirs qui travaillent en France. C'est arrivé également au

rappeur Joey Starr qui est une forte personnalité. Je pense qu'en France on aime beaucoup les comiques, Franck Dubosc, Xavier Demaison... Des acteurs que l'on retrouve à l'affiche de films mais qui sont comiques de formation. Mais pour en revenir à Omar Sy, je suis très admiratif et très content pour lui et je pense qu'il peut aller encore plus loin.

D-N : SELON VOUS, LE CINÉMA FRANÇAIS DOIT-IL CONTINUER À FOURNIR DES EFFORTS DANS CE SENS ?

D.B : Effectivement, qu'ils se disent enfin qu'en France, chez les noirs il on ne retrouve pas que des racailles ou que des sans-papiers, on peut peut-être donner un rôle de mec lambda dans la société aussi bien intégré, qui sort avec une blanche ou une arabe ou une chinoise... Qu'on puisse enfin montrer la société française comme ça. En France, il y a du cinéma d'auteur, en général les auteurs lorsqu'ils

travaillent leurs personnages ne pensent même pas à leur apporter de la couleur. D'ailleurs c'est pour cela que l'on peut compter le nombre de comédiens noirs sur les doigts : Omar Sy, Aïssa Maïga, Edouard Montoute et encore... On ne les retrouve souvent que dans des seconds rôle. Je pense malgré tout que les plus belles choses sont à venir.

D-N : PENSEZ-VOUS QU'IL FAILLE IMITER LES USA OU LES NOIRS FINALEMENT ÉCRIVENT LEURS PROPRES RÔLES ?

D.B : Je vais vous avouer une chose. Sur la série seconde chance, le rôle de Koffi a été écrit par une scénariste noire. C'est comme cela que ce personnage a vu le jour dans cette série. Elle s'est dit qu'il ne pouvait en être autrement. Et c'est aussi comme cela que ça s'est passé pour la série américaine Cosby Show, le Prince de Bel-Air... Parce qu'il y avait des pôles de scénaristes noirs qui ont lancé ce genre de séries et qui ont lancé des comédiens dont le talent aujourd'hui est indiscutable.

D-N : QUEL EST VOTRE POINT DE VUE SUR LE CINÉMA AFRICAIN ?

D.B : Je n'ai pas vraiment de contact avec le cinéma africain. Je n'ai pas l'impression qu'ils me connaissent. Je suis allé au Gabon pour donner de mon temps à une association de sourds et muets, femmes victimes de maltraitements et d'orphelins dirigée par la Première dame Sylvia Bongo Ondimba il n'y a pas si longtemps. J'ai pu rencontrer des réalisateurs africains gabonais mais qui ne me connaissent pas parce que le rayonnement de la France n'est pas perçu pareil là-bas. La série Plus belle la vie n'est pas forcément connue. L'industrie du divertissement est presque inexistante. Il y a qu'un seul cinéma dans la capitale et paraît-il que tous les weekends il est squatté par des gens d'église pour y faire venir leurs fidèles. Il y a un vrai problème au niveau de l'Art au Gabon et je pense qu'ils ne mettent pas suffisamment de moyens pour cela. Sinon j'aimerais

vraiment beaucoup travailler avec des cinéastes africains, parce que finalement je suis le petit « blanc ». Je ne suis pas vraiment d'ici et je ne suis pas vraiment de là-bas donc, je peux jouer dans une grande quantité de rôles.

D-N : QUELS SONT VOS PROJETS ?

D.B : En ce moment c'est l'intrigue dans Plus belle la vie avec mon cousin Issa et mon ami Boris joué par Hervé Babadi. Cet hiver, je serais au cinéma dans « Libre et assoupi » où je jouerais le rôle de Wills Andy, un film réalisé par Benjamin Guedj avec Charlotte Le bon et Baptiste Lecaplain. J'y fait une courte apparition mais c'est mon premier rôle au cinéma et j'en suis très fier. Et puis, il y a aussi un court métrage « Fort Buchanan » réalisé par Benjamin Corty, et un prime de Plus Belle La Vie avec quelques surprises !

MAUD OYABI





BIAO-CI



LA BANQUE PROCHE DE LA DIASPORA IVOIRIENNE

Le 45, rue Archereau 75019 Paris. Cette adresse est à retenir. C'est le siège principal de la représentation de la BIAO-CI en France. C'est en ce lieu qu'a été conviée la Diaspora ivoirienne pour un évènement spécial dénommé Journées Portes Ouvertes (JPO) les 25, 26 et 27 Octobre 2013. D'ailleurs, la thématique centrale de ces JPO était à juste titre « les offres BIAO-CI pour la Diaspora ». Pour cette opération de proximité et de charme, une importante délégation de la banque a effectué le déplacement d'Abidjan à Paris. Ce sont M. Marcel KODJO, Administrateur et Président du comité d'Audit, représentant M. Jean Kacou DIAGOU PDG du Groupe NSIA, M. Philippe ATTOBRA Directeur Général de la BIAO-CI, M. Harold COFFI, Directeur Général Adjoint chargé de l'Exploitation, M. Yves ESSOUA, Directeur du Contrôle et de l'Audit interne, Mme Rachel DOGO, Directrice du Réseau et des Particuliers, M. Georges KOUASSI, Chef du Département Monétique et M. Habib ABYORO Chef du Département Bancaire.



Photo de famille BIAO-CI et France, Consul

Ils étaient entourés pour la circonstance de M. HAÏDARA, Consul représentant l'Ambassadeur de la Côte d'Ivoire et de M. Martin BOUFFARD de la BDE, représentant la banque française partenaire de la BIAO-CI. Du beau monde qui témoigne si besoin en est de l'intérêt de la BIAO-CI pour les ressortissants ivoiriens

vivant en France. Ils ont répondu favorablement présents à cette invitation à travers des représentants d'association comme la Cogid avec son président Jean Paul OURAGA et des membres, M. Albert Lybohy et ses enfants etc...



Photo des membres de la diaspora dont M. Ouraga

banque en ligne « E-Connect » (un service E-banking qui rend le client gestionnaire de son propre compte), ainsi que le produit monétique « Carte Prépayée CRYSTAL » (une carte visa innovante associée à plusieurs assurances) et les « Prêts Personnels Immobiliers » (PPI) qui ont fait l'objet d'une présentation à la Diaspora.

La représentation parisienne de la BIAO-CI mise sur une proximité renforcée avec la clientèle de la Diaspora. Et pour ce faire, lors de ses journées portes ouvertes, la BIAO-CI n'était pas seule. Elle a fait venir des partenaires stratégiques parmi lesquels des promoteurs immobiliers et des notaires.



Equipe de vente Tchegbao

Les promoteurs immobiliers présents étaient Interbat S.A et Tchegbao S.A. Filiale immobilière du Groupe NSIA, Tchegbao S.A. était présente avec une équipe composée de M. Nazaire MBESSO, Directeur Général Adjoint, Mlle Judith QUENUM Chef de Vente et Mlle Olivia N'DRI, Chef de Projet.

Consciente d'une demande forte en matière de logement et d'accès à la propriété immobilière de la part de la Diaspora ivoirienne, à travers une projection de film, Tchegbao a montré sa vision novatrice et futuriste de l'immobilier.



Equipe Notaires avec Me Lowa, Me Ahobaut et Me Adou

Ses projets immobiliers ont pour nom « Les Résidences Camellia » et « Santa Benedicta » et sont destinés aux ivoiriens non pas uniquement pour l'acquisition d'une maison, mais aussi et surtout à la construction d'un « cadre de vie ». Quant aux notaires, ils étaient au nombre de trois. Il s'agit de Me Christine NANOU-ADOU, Me Viviane LOWA et Me Fulgence AHOBOUT-BESSET. Ces professionnels ont prodigué des conseils utiles pour la Diaspora dans le processus d'acquisition d'un bien immobilier afin de mettre toutes les assurances de leur côté. Ils ont invité les ivoiriens à recourir à eux pour la garantie et la protection de leur bien immobilier.



La BIAO-CI, ses partenaires et la Diaspora

En ciblant la Diaspora ivoirienne en France, la BIAO-CI entend jouer ainsi son rôle d'accompagnement de la communauté ivoirienne dans les bons moments (acquisitions immobilières) comme les mauvais (décès d'un parent). Conscient de leur potentiel économique, la BIAO-CI souhaite être un partenaire privilégié dans le processus de préparation et de réalisation de leur projet de retour au pays. Pour cela, le bureau de représentation de la BIAO-CI a choisi d'être un lieu d'accueil, de rencontre et de convivialité pour les ressortissants ivoiriens en France. L'équipe BIAO France composée de M. Marc KONAN, Représentant principal assisté de Mme Ami FESCAU vous accueille selon la légendaire hospitalité ivoirienne. Convivialité, proximité, disponibilité reflètent la volonté et la capacité de la BIAO-CI dans sa relation client d'accompagner au quotidien la Diaspora ivoirienne.



M. Philippe ATTOBRA

LE MOT DE M. PHILIPPE ATTOBRA, DG DE LA BIAO-CI

Chers membres de la communauté ivoirienne, Bienvenue chez vous. Cette initiative commune BdE et BIAO-CI nous a permis de nous rapprocher de vous. Avec cette proximité, la banque affiche clairement son souhait de s'adapter à sa clientèle et de la suivre où qu'elle soit. Identifier, comprendre, satisfaire les besoins qu'expriment nos clients dans le développement de leur projet personnel

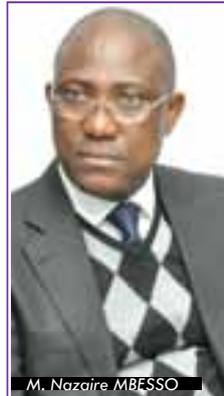
et d'investissement. Ainsi, la BIAO-CI s'associe à des interlocuteurs fiables pour la réalisation des projets immobiliers de la Diaspora en Côte d'Ivoire. Les nombreux produits proposés par BIAO-CI ont été conçus pour consolider les acquis de la Diaspora. Nous nous sommes engagés dans une démarche qualité. Notre objectif : assurer des services et des prestations aux normes internationales à nos clients à travers le monde. Les valeurs du Groupe NSIA : Responsabilité, l'Intégrité, la Culture client, l'Innovation et la Performance. Je ne saurais terminer mon propos en remerciant sincèrement la communauté ivoirienne, africaine et européenne désireuse d'investir en Côte d'Ivoire. Merci pour la confiance accordée à la BIAO-CI et à travers elle au Groupe NSIA. Souscrire à nos produits est une marque réelle de fidélité que nous nous efforçons de mériter au quotidien. Soyez assurés de notre total engagement vis à vis de vous qui constituez un trait d'union entre la Côte d'Ivoire et l'Europe dans le développement économique et social de notre pays.

MME RACHEL DOGO, DIRECTRICE DU RÉSEAU ET DES PARTICULIERS

« Le bilan est plutôt satisfaisant en termes de fréquentation. Nous avons estimé à plus d'une centaine de personnes qui nous ont visités régulièrement au point de passage et au bureau. On a eu à répondre à toutes les attentes des gens de la Diaspora qui sont venus aux journées Portes Ouvertes. Trois journées de conseils juridiques, de présentation de produits immobiliers et produits d'assurance. Le partenariat BIAO-Diaspora est une réalité. A l'adresse de la Diaspora, je demande, de continuer à nous faire confiance. Nous attendons la Diaspora ivoirienne dans nos locaux du 19^{ème} arrondissement. »



Mme Rachel DOGO



M. Nazaire MBESSO

DG ADJOINT DE TCHEGBAO S.A. FILIALE IMMOBILIÈRE DU GROUPE NSIA

Notre ambition est d'offrir à la Diaspora ivoirienne un meilleur cadre de vie à travers des logements haut standing et de qualité. On acquiert une maison toute sa vie. Les résidences « Camellia » et « Santa Benedicta » sont une réponse aux besoins d'un mieux-être de la part des ivoiriens de l'extérieur.



Moment de convivialité et de dégustation



M. Marc KONAN — Représentant principal de la BIAO-CI à Paris

BIAO FRANCE - 45, RUE ARCHEREAU 75019 PARIS
MARC KONAN REPRÉSENTANT DU BUREAU DE PARIS
 TEL : +331 40 05 69 03 / +339 80 41 76 48
 CEL : +336 34 21 11 73



M. Harold COFFI — Directeur Général Adjoint chargé de l'Exploitation et l'équipe BIAO France

FÉLIX BONI NIANGORAN
 © HADY



CÔTE D'IVOIRE PROCÈS CAFÉ-CACAO 20 ANS DE PRISON POUR LES EX-BARONS

Ouvert en juin 2008, le procès relatif aux détournements dans la filière café-cacao vient de connaître son épilogue.

Avec de lourdes peines retenues contre une quinzaine de prévenus, qui disposent toutefois d'un délai pour interjeter appel.

Détournements de fonds ; abus de confiance ; abus de biens sociaux ; escroquerie ; faux et usage de faux en écritures privées de banques ou commerce. Tels sont les chefs d'accusation retenus contre les ex- barons de la filière café-cacao depuis de nombreux mois à la suite d'une enquête dont les résultats avaient été ébruités dans la presse. Après de longs mois de procès, le juge Ahmed Coulibaly, président du Tribunal de 1ère instance d'Abidjan-plateau a donné le verdict le 6 novembre dernier.

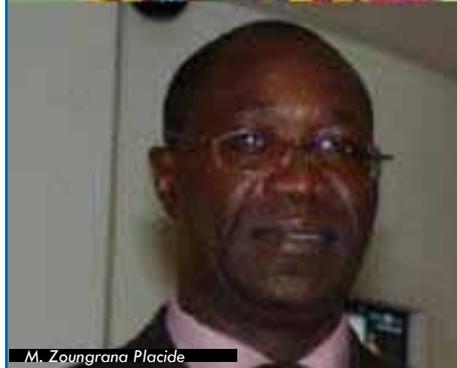
Il a rejoint le ministère public dans sa requête en confirmant les accusations retenues contre les ex-barons de la filière café-cacao. 15 accusés parmi la trentaine au banc des accusés ont écopé d'une peine privative de liberté. Ainsi, 14 prévenus ont pris 20 ans de prison assortis d'une amende de 3 millions de Fcfa. Avec en sus, la confiscation de leurs biens mobiliers et immobiliers, corporels et incorporels ainsi que l'interdiction des droits civils et civiques prévus à l'article 166 du code pénal pour une période de 5 années. il s'agit en effet de Kassî Amouzou Henri (président de l'ex-Fdpc) ; Théophile Kouassi Kouakou (Dg de l'ex-Fdpc) ; Tano Kass Kouadio (Dg de l'ex-Bcc) ; Lucien Tapé Doh (Pca de l'ex-Bcc) ; Bayou Bagnon Jean Claude (Dg de l'ex-Fgccc) ; Gbogou Didier Iohouri (Dg de l'ex-Arcc) ; Zoungrana Placide (Pca de l'Arcc) ; Kra Banny Blaise (Dg adjoint et Daf de Sifcacoop) ; Kouassi Tohouri Blaise (Daaf de l'ex-Frc) ; Angéline Zilahon Kili (Pca de l'ex-Frc) ; Kadjo Alloua Pauline (ex-trésorière de Sifcacoop) ; Ouattara amena Joëlle épouse Adou (Dg de Sifcacoop).



M. Kassî Amouzou Henri



M. Lucien Tapé Doh



M. Zoungrana Placide



Mme Angéline Kili Zilahon

Contrairement aux autres prévenus, Sahé Kouadio, a été condamné à 5 années de prison assorties d'une amende de 1 million de francs. En revanche, 13 autres prévenus ont bénéficié d'une relaxe du tribunal au motif que les éléments constitutifs des infractions d'abus de confiance et d'abus de bien sociaux ne sont pas constitués à l'endroit de ceux-ci. Aussi, le Tribunal a-t-il décidé de faire payer à titre de dommages et intérêts à l'Etat de Côte d'Ivoire, la somme de 67.120.599.000 francs

Cfa à certains prévenus au nombre desquels Henri Kassî Amouzou, Théophile Kouassi, Firmin Kouakou, Jean Claude Bayou Bagnon et Angéline Kili Zilahon.

Toutefois, le tribunal le président du tribunal a indiqué que les prévenus et leurs avocats disposaient de 20 jours pour interjeter appel.

HERMANN DJEA

EN BREF

15^{ÈME} SOMMET DE LA FRANCOPHONIE : CE SERA LES 29 ET 30 NOVEMBRE 2014

Le Sénégal abritera le 15^{ème} Sommet de la Francophonie les 29 et 30 novembre 2014. Cette date a été retenue à l'occasion de la 29^{ème} session de la Conférence ministérielle de la Francophonie (Cmf) tenue à Paris avec la présence des ministres des 57 Etats et gouvernements

membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (Oif) et les 20 observateurs sous la présidence de Raymond Tshibanda, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et de la Francophonie de la République démocratique du Congo. Ce jour-là, la République démocratique du Congo, hôte du XIV^{ème} Sommet de la Francophonie, a transmis la présidence de la Conférence ministérielle à la République du Sénégal. Lors de ce sommet, le thème retenu va porter sur « Femmes et jeunes en Francophonie : Vecteurs de paix, acteurs de développement ».



COUR PÉNALE INTERNATIONALE

ENCORE UN COUP PORTÉ AUX PARTISANS DE LAURENT GBAGBO

La prophétie ne s'est finalement pas accomplie du côté de la CPI le 29 octobre dernier puisque la liberté provisoire a encore été refusée à Laurent Gbagbo.

Il seraient prêts à mettre la main au feu tant la liberté provisoire demandée par les avocats de Laurent Gbagbo était à son épilogue. Certains aussi bien à Gagnoa, sa ville natale que ceux vivant dans l'hexagone, s'imaginaient déjà les scénarios possibles quant à une éventuelle liberté provisoire. Mais hélas parce qu'il a suffi de quelques minutes, le temps qu'aura duré le procès en appel à la chambre d'appel de la CPI pour ramener tous à la raison et surtout se faire une raison. La Cour venait une fois encore de dire « non » à Laurent Gbagbo en avançant 2 principaux motifs notamment « l'existence de plusieurs comptes secrets en banque et un réseau dense de partisans ». Des motifs qui sont fondés ou pas, c'est selon que l'on se trouve du côté ou non de Laurent Gbagbo. Une décision qui bien évidemment ne rencontre pas l'assentiment des partisans du « woody de mama », pour qui cela traduit la partialité de la cour. D'ailleurs pour eux, tout ce qui a cours à la prison de Scheveningen n'a d'autre coloration que politique. Parce qu'ils estiment que dans le fond, l'ex président ivoirien n'est en rien coupable de ce qui lui est reproché. A preuve, argumentent-ils, la Cour a même jugé insuffisantes les preuves brandies par la procureure Fatou Bensouda contre

Laurent Gbagbo. Sa famille politique le FPI ne reste pas en marge de ces idées. En témoigne cette phrase de la déclaration qui a suivi cette audience du 29 octobre « **Le FPI reste persuadé que le président Laurent Gbagbo recouvrera très bientôt la liberté** »

NORMAL POUR LES PARTISANS D'ALASSANE OUATTARA...

Laurent Gbagbo ne récolte que ce qu'il a semé. Tel est l'avis de nombre de partisans de l'actuel chef de l'Etat Alassane Ouattara qui verrait comme un désaveu une éventuelle liberté accordée à Laurent Gbagbo. Eux qui n'ont pas manqué de manifester leur joie lors du transfèrement de celui qu'ils ont vite fait de rebaptiser « **le dictateur des temps modernes** ». Même s'ils ont tenu à garder l'anonymat, ces proches du pouvoir d'Abidjan restent convaincus que le leader du FPI n'a aucune chance de se tirer d'affaire. Ils vont plus loin même jusqu'à lui prédire un avenir semblable à celui de l'ex président du Libéria, Charles Taylor, ex pensionnaire de la prison de Scheveningen. Et tous appellent de tous leurs vœux le procès de confirmation des charges qui devrait clouer le bec aux proches de Laurent Gbagbo et donner satisfaction aux victimes qu'ils continuent de pleurer.

ET SI LES MOUVEMENTS DE SOUTIEN DESSERVAIENT LAURENT GBAGBO ?

La mobilisation depuis le transfèrement de Laurent Gbagbo à la Haye en 2012 ne faibli pas. Bien au contraire, elle croit à mesure que passent les jours. Au point même que la CPI se dit craintive en cas de changement de la donne, la liberté provisoire. Une inquiétude que la Cour n'a pas manqué d'exprimer en l'inscrivant au nombre des motifs qui ont milité en faveur de ce refus. Fondé ou pas, cet argument devrait amener les partisans de l'ex homme fort d'Abidjan à revoir leur copie en mettant un peu de manière dans leurs agissements. Car visiblement leur attitude influence fortement la procédure. Ils gagneraient à adopter de nouvelles stratégies, quitte à mettre en confiance la Cour qui reste persuadée de ce que Laurent Gbagbo demeure un danger comme le pensent certains.

HERMANN DJEA



PRÉSIDENTIELLE À MADAGASCAR : LES CANDIDATS DE RAVALOMANANA ET RAJOELINA AU 2^{ÈME} TOUR

Le second tour de la présidentielle malgache opposera le 20 décembre Robinson Jean Louis, le candidat de l'ancien président Marc Ravalomanana, à Hery Rajaonarimampianina, celui du camp de l'actuel président de la Transition Andry Rajoelina, a annoncé vendredi la commission électorale (Cenit).

Ces deux hommes ont recueilli respectivement 21,10% et 15,93% des voix au premier tour le 25 octobre, distançant largement les 31 autres

candidats. La participation a atteint 61,85%, a précisé la présidente de la Cenit Béatrice Atallah lors d'une cérémonie à Antananarivo en présence des candidats, du gouvernement, du corps diplomatique et du médiateur de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) pour la crise malgache, l'ancien président mozambicain Joaquim Chissano.

Leur présence atteste de l'importance donnée par la communauté internationale à la bonne tenue du scrutin qu'elle a en partie financé.

MM. Jean Louis et Rajaonarimampianina ont échangé une poignée de main sous les acclamations de l'assistance après la proclamation des résultats, qui selon Mme Atallah sont quasi complets.

Seuls les procès-verbaux de 60 bureaux de vote éloignés -- sur 20.001 -- ne sont pas parvenus à temps.

Le scrutin du 25 octobre s'est « bien passé » selon les observateurs étrangers et malgaches, malgré quelques incidents isolés et des difficultés matérielles finalement

moins importantes qu'ils ne le craignaient. Pour la plupart des Malgaches, la présidentielle est un premier pas pour sortir de la grave crise politique, économique et sociale dans laquelle leur pays, mis au ban des nations, est plongé depuis le renversement de Marc Ravalomanana par Andry Rajoelina, ancien maire d'Antananarivo, en mars 2009.

AFP



Rajoelina et Ravalomanana



LA MIGRATION INTERNATIONALE

Les gens du Sud remontent vers le Nord. Les uns, attirés par les mirages de l'opulence occidentale véhiculée par les médias visionnés même au fin fond de la brousse ; d'autres fuyant une guerre, la misère... Ce mouvement est consubstantiel de la vie des hommes. Les pays du Nord, escamotent le problème en ne luttant que sur le volet sécuritaire. Bref, une vision de très court terme !

Un événement chasse l'autre : le drame de Lampedusa a été étouffé par l'écho de l'expulsion de Léonarda et sa famille, collégienne de 15 ans d'origine kosovare scolarisée en France. Ainsi va le rythme médiatique à l'heure d'internet, des journaux télévisés en boucle et de la profusion d'informations. Le 3 octobre dernier, 366 personnes sont mortes noyées à quelques encablures de l'île italienne de Lampedusa. Partis de Benghazi, entassés à plus 500 dans un rafiot, sacrifié par un propriétaire véreux, pour un ultime voyage sans retour. Adviennent que pourra ! L'embarcation tomba en panne et commença à dériver ; les passagers n'ont trouvé d'autres solutions que de brûler des draps et des tissus en guise de fusée de détresse. La panique provoquée par la propagation de l'incendie à bord finit par faire chavirer le bateau en emmenant par le fond plus de 200 victimes. Choquée, l'Europe s'en émeut et promet que d'une part, des solutions d'urgence seront prises pour éviter ce genre de catastrophe ; et que d'autre part elle veut changer sa politique migratoire.

Oui mais l'Afrique pleure ses filles et ses fils, échoués dans les abîmes de la mer après avoir franchi de nombreux obstacles qui jalonnent leurs parcours : traversée du désert, passage des frontières africaines, des séjours en prison, violence des passeurs... Le réseau Migeurop – observatoire des frontières – avance le chiffre de cinq morts par jour sur les frontières extérieures de l'Europe. En deux décennies c'est-à-dire entre 1988 et 2010, environ 18.000 personnes ont péri dans

cette tentative désespérée de la recherche d'une meilleure existence ou tout simplement de sauver sa vie. Ce n'est que la partie immergée de l'iceberg ; car les plus nombreux usent d'autres subterfuges : rentrer légalement en Europe grâce un visa temporaire avant de s'évanouir dans la nature.

LES DIFFÉRENTES « ROUTES » DE L'ÉMIGRATION

Le détroit de Bab al-Mandab, «la porte des larmes», qui sépare l'Afrique et la péninsule arabe est une tragédie silencieuse : les embarcations sont tellement petites que les candidats à l'exil sont entassés les uns sur les autres. Et gare à celui ou celle qui tente de se rebeller ; il risque de se faire jeter par-dessus bord ! La crise alimentaire et sécuritaire endémique de la corne de l'Afrique pousse une majeure partie de sa population à s'enfuir. Depuis les années 1986, la guerre, la famine rongent l'Éthiopie, l'Erythrée et la Somalie. Le Yémen est la tête de pont de cette traversée. La présence d'une forte communauté somalienne (7,7% de la population) dans ce pays est la raison principale de ce choix. La plupart de ceux qui ont réussi à gagner l'autre rive, rejoindra l'Arabie Saoudite ou les pays du Golfe, économie à la recherche d'une main d'œuvre corvéable à merci. Les candidats au départ sont essentiellement des gens qui sont persécutés. Lorsque des jeunes filles sont menacées de viols ou de morts en longueur de journée, partir semble une évidence. Quant aux jeunes garçons érythréens, leur

gouvernement les enrôle pour un service militaire d'un minimum de deux ans, et ce avec un risque de ne pas s'en sortir vivant dans un pays constamment en conflit avec ses voisins.

Il existe une autre « route » pour les migrants de la corne de l'Afrique. Elle remonte par le Soudan, en traversant le désert de Sinaï pour essayer de se réfugier en Israël. Ces cinq dernières années, 600.000 migrants africains ont franchi la frontière de l'Etat hébreu. Cette nouvelle voie est devenue tout aussi dangereuse car les bédouins du désert de Sinaï se sont reconvertis dans ce vaste trafic très lucratif. Ils deviennent des passeurs ou pire encore preneurs d'otages qu'ils ne libèrent qu'au prix d'une rançon exigée auprès de la famille restée au pays.

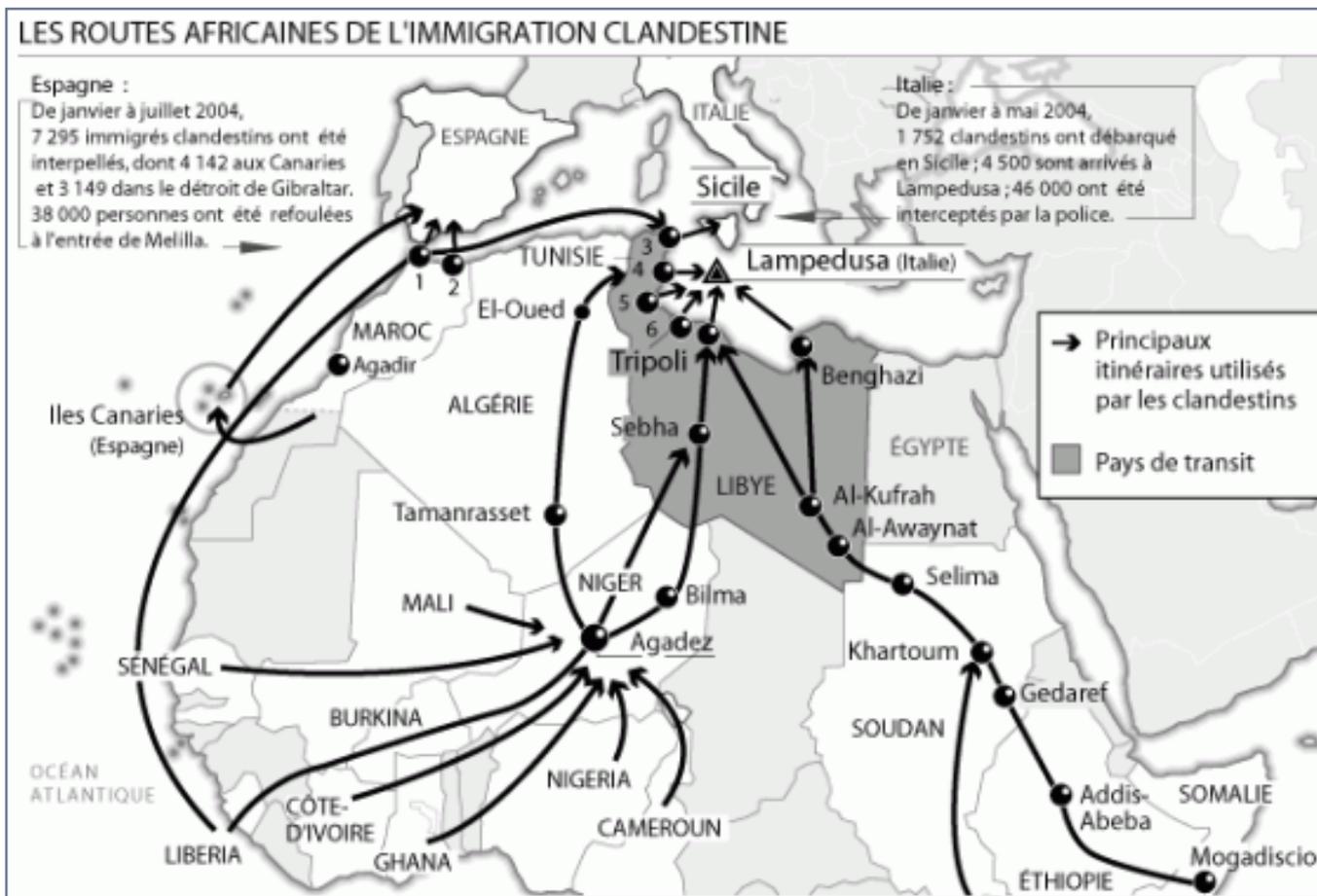
Agadès (Niger) est le centre névralgique de la migration du golfe de Guinée vers la Méditerranée. Autrefois, Tamanrasset a été l'itinéraire privilégié pour remonter vers le Nord avant d'atteindre l'enclave espagnole de Melilla. Mais depuis l'opération Serval, l'oasis de Dirkou (Niger) absorbe la majorité de la traversée sahélo-saharienne. Il s'agit d'une porte d'entrée en Lybie, pays dont le gouvernement, depuis la chute du colonel Kadhafi, a d'autres chats à fouetter que de s'occuper des contrôles aux frontières.

Et enfin sur la côte Atlantique, les migrants ont le choix entre la voie terrestre – en longeant la côte Ouest - ou la voie maritime. L'objectif reste le même : franchir les frontières espagnoles ou portugaises par le détroit de Gibraltar ; les cas échéant via les

possessions hispaniques comme les îles canaries ou l'enclave de Ceuta. Plus proches du continent africain elles sont déjà considérées comme l'Europe. Les mesures draconiennes des gouvernements espagnols et portugais contre cette immigration ont ouvert la voie vers la Sicile. Bien qu'italienne, Lampedusa est un confetti situé à équidistance des côtes libyenne et sicilienne.

LES PASSEURS LES PAYS DE TRANSIT

Les pays de transit bénéficient d'une sorte de rente de position. Se trouvant sur le lieu de passage emprunté par les candidats au départ, les pays de destination passent des accords avec eux pour mieux contrôler les vagues de migrations clandestines. C'est le cas du Yémen : la plupart des migrants qui traversent le détroit Bab al-Mandab ne font que transiter. Il y a une collusion entre le Yémen et l'Arabie Saoudite, qui lui reverse une subvention. Le Maroc a aussi signé un accord de coopération avec l'Espagne, qui lui, paye des subventions pour étanchéifier les frontières et former des fonctionnaires de police. Aujourd'hui plus de 3.000 subsahariens sont ainsi retenus au Maroc. Le colonel Kadhafi a, en son temps, promis à l'Union Européenne – moyennant une manne de 2 milliards Euros – de lutter contre cette immigration. Des milliers de clandestins se sont fait ainsi embastillés en Libye. Cela ne l'a pas empêché de favoriser les armateurs libyens pour compenser leurs faibles revenus tirés de la pêche. Il s'agissait de leur ouvrir l'accès aux prêts bancaires. Par conséquent, des centaines de



pêcheurs se sont recyclés dans l'achat d'embarcation pourrie pour transporter les migrants.

Le business de la migration est estimé par l'ONU à 5 milliards \$ par an. La partie visible reste le dernier maillon de la chaîne : le passeur et sa barque. Or c'est devenu une activité criminelle très lucrative qui gangrène la planète entière. Les réseaux mafieux se sont placés sur le créneau, moins répréhensibles pénalement que la traite de prostituées ou le trafic de drogue.

LES FLUX MIGRATOIRES DANS LA MONDIALISATION

Selon les statistiques de l'ONU, 230 millions de personnes se déplacent dans le monde, dont 80% est le fait d'une migration transfrontalière ; donc de proximité. Parmi ce total, 120 millions est un flux Nord-Nord (entre pays riches) ou Sud-Nord (des pays pauvres vers les pays riches). Et le solde - 110 millions - est une migration Sud-Sud (essentiellement en Asie ou dans les pays du Golfe) et également

un déplacement Nord-Sud. Ce dernier est le fait de travailleurs occidentaux spécialisés dans des activités comme le tourisme ou faisant appel à des technologies très pointues.

En résumé, le monde entier voyage : 2/3 des personnes qui se déplacent sont soumis à visa ; donc un contrôle aux frontières. Les pays occidentaux ont prôné la mondialisation, depuis la chute du mur de Berlin et la fin du communisme vers les années 1990. Cette doctrine sous-entend une libre circulation des biens, des capitaux et des personnes. Pourquoi, la composante migratoire doit-elle être restreinte alors que la circulation des marchandises et des capitaux sont totalement fluides. Les pays pauvres ont même signé les accords de libéralisation du commerce de l'OMC, pourtant en leur défaveur et souvent contre leur volonté. Alors que les Etats-Unis et les pays de l'Union Européenne refusent, depuis 10 ans, de signer les conventions internationales sur la migration qui permettront de fixer les normes relatives à la circulation des personnes.

Les pays occidentaux focalisent le débat uniquement sur sa dimension sécuritaire. Eriger des murs infranchissables ou des barrages comme le font les Etats-Unis face à l'afflux d'immigrants mexicains ? Combien de milliards d'euros l'Union Européenne dépensera-t-elle pour son agence Frontex, chargée de surveiller ses frontières extérieures ? Les Etats-Unis hébergent en son sein plus de 10 millions de sans-papiers. Quant à l'Europe, 4 millions d'envahisseurs arpenteraient son territoire de 280 millions d'habitants.

Pour les pays occidentaux, la migration est un enjeu politique et de très court terme. Ils veillent jalousement à leur richesse et leur protection sociale. Or, le centre de gravité de l'économie mondiale s'est déjà déplacé vers l'Asie et le Proche-Orient. Le système industriel et les taux de salaires en Europe et aux Etats-Unis ne sont plus concurrentiels. D'après l'ancien directeur Général de l'OMC, Pascal Lamy « le continent africain est en phase de pré-émergence et évolue vers un changement fulgurant ». Plusieurs pays d'Afrique, à fort

potentiel économique, affichent des taux croissance annuels de 6 à 7% de moyenne. D'ici 20 à 30 ans, plus 250 millions d'africains accéderont à un niveau de revenus d'une classe moyenne consumériste. Cette perspective serait une chance et une opportunité pour l'Europe qui est géographiquement proche de l'Afrique.

Et enfin, les réactions des dirigeants des pays de départ, face à l'hémorragie d'une frange de sa population, sont pour le moins mitigées. D'une part, ils considèrent que ce sont des fardeaux en moins à supporter pour un pays déjà exsangue économiquement. D'autre part, nos chefs d'Etats sont conscients que ceux qui décident de partir sont les forces vives de la Nation c'est-à-dire les cerveaux, les plus valeureux et physiquement bien portant. En d'autres termes, ils seront indispensables, à plus ou moins long terme, pour accompagner l'essor économique du pays.

ALEX ZAKA

T. KNIGHT

Jeune, et déterminé, malgré la concurrence, T.Knight sait que le chemin de la réussite sera long. Ce jeune chanteur d'origine franco-nigériane, profite de l'ascension, et du succès de la musique nigériane, pour faire connaître ses mélodies. Une musique, aux rythmes afropop, rnb, chantée dans diverses langues, comme l'anglais, le français, le pidgin, ou encore lingala, qu'il souhaite faire découvrir au monde entier. En attendant de découvrir son album, vous pouvez d'ores et déjà écouter en boucle son duo, avec le rappeur Poison : Ready. Bonne humeur garantie !

QUI EST T.KNIGHT?

T.Knight est un chanteur Franco-Nigérian au style Afropop/r&b.

QUAND AVEZ-VOUS COMMENCÉ LA MUSIQUE ?

Je ne pourrai dire, qu'il y a eu un instant précis où j'ai commencé, j'ai l'impression d'avoir toujours chanté depuis mon enfance. J'ai fait pas mal d'événements musicaux au Nigéria, surtout à l'école, mais j'ai commencé à écrire mes propres textes quelques temps après mon retour en France, mon pays natal à partir de 2002.

VOUS AVEZ VÉCU AU NIGÉRIA ET ENSUITE VOUS ÊTES RENTRÉ EN FRANCE, OU VOUS SENTEZ VOUS LE MIEUX ?

Je me sens bien dans les deux pays. Les mentalités et les ambiances sont certes différentes dans les deux pays. Au Nigéria c'est plus festif, et les gens sont peut-être aussi un peu plus ouverts. Cela dit,

La France est un beau pays avec beaucoup de diversité dans la population. C'est aussi un des pays les plus avancés et développés au monde en terme d'éducation, d'infrastructures, etc... Et c'est aussi un pays un peu plus sûr que le Nigéria, en termes de sécurité. Un autre point positif pour le Nigéria mais aussi pour beaucoup de pays africains : c'est le climat en Afrique il n'y a pas d'hivers.

L'ART NIGÉRIAN EST EN VOGUE, SELON VOUS, EST-CE UN EFFET DE MODE ?

J'espère que cela va durer. C'est vrai qu'il y a souvent un effet de mode dans la musique, mais je pense que c'est aux artistes de savoir évoluer et faire évoluer leurs arts, tout en gardant une certaine identité. Mais en tout cas, cela fait plaisir de voir la notoriété que la musique Nigériane possède aujourd'hui dans le monde.



CELA FAIT PLAISIR DE VOIR LA NOTORIÉTÉ QUE LA MUSIQUE NIGÉRIANE POSSÈDE AUJOURD'HUI DANS LE MONDE !

PARLEZ-NOUS DE VOTRE SINGLE EN FEAT AVEC LE RAPPEUR POISON?

Le single s'appelle READY, ce que signifie prêt en français. Poison et moi-même nous nous sommes rencontrés via, deux amis qu'on a en communs. Un ingénieur du son et un réalisateur qui ont beaucoup bossé avec lui sur ses projets, je connaissais déjà quelques un de ces titres. L'idée était de faire une chanson assez métissée, c'est-à-dire dans un style où le chant se mélange au rap, ou la langue anglaise, française, le pidgin et même le lingala se rencontrent, tout cela sur de l'afropop et du r&b .Poison a très vite accroché à l'idée, donc on a enregistré le morceau et puis tourné le clip quelques semaines plus tard. La réception du titre par le public, et par les médias a été très positive jusqu'à présent. Ce qui fait vraiment plaisir, et me donne

la force et le courage de continuer dans mes efforts.

A QUAND UN ALBUM ?

En 2014 si tout se passe bien, j'ai déjà commencé à travailler dessus. Je ne peux pas trop en dire pour le moment à part le fait que ça sera un album assez festif et qui reflètera assez mon état d'esprit.

VOUS VOUS Y IMPRÉGNerez DE QUOI?

De tout, de ma vie, de celle de mon entourage, mais aussi de mon imagination.

QUELLE SERA LA PROCHAINE ÉTAPE ?

L'album en préparation comme je l'ai dit, un deuxième single, quelques prestations et concerts, et peut-être une tournée.

REALISE PAR STEVYNE N'ZABA.

LA BEAUTÉ AU NATUREL

Produits d'ici et d'ailleurs



Leslie Dion a travaillé pendant des années dans le monde de la beauté et elle a découvert que les produits naturels sont les meilleurs pour préserver son corps et son visage. Elle a écrit ce livre pour partager ses connaissances et ses astuces avec vous. Elle vous propose des recettes et des astuces pour avoir une peau saine et lumineuse. Elle vous explique comment choisir les produits naturels et comment les utiliser. Elle vous propose également des recettes de soins naturels pour le visage et le corps. Elle vous explique comment faire vos propres produits naturels et comment les utiliser. Elle vous propose également des astuces pour avoir une peau saine et lumineuse.

Quelques-uns de mes conseils sont les suivants :
 - Utilisez des produits naturels pour votre peau.
 - Évitez les produits chimiques.
 - Utilisez des produits naturels pour votre visage et votre corps.
 - Utilisez des produits naturels pour votre peau et votre visage.
 - Utilisez des produits naturels pour votre peau et votre visage.



10 €

La beauté au naturel : produits d'ici et d'ailleurs

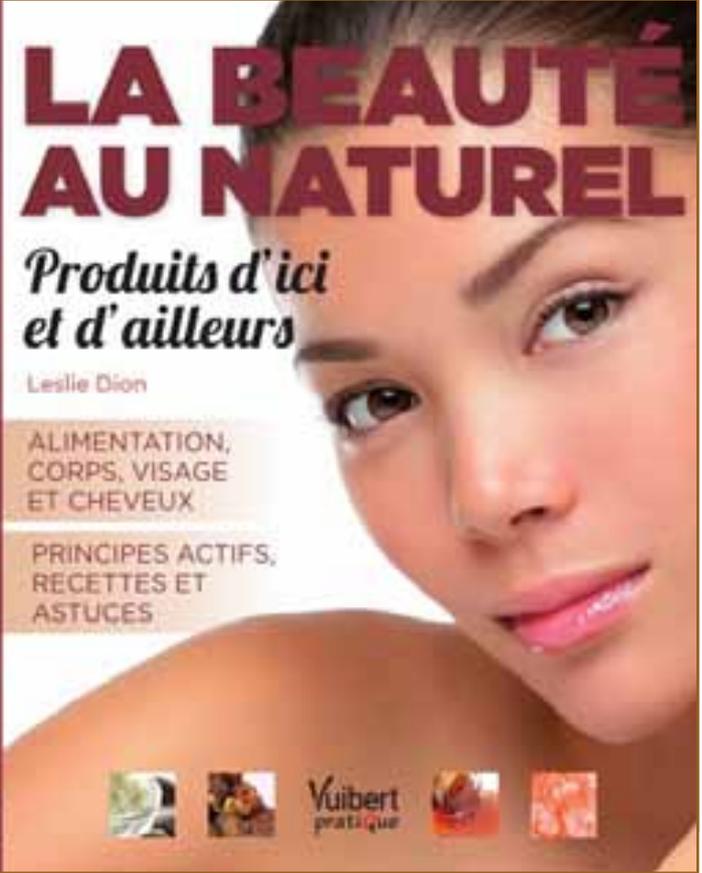
LA BEAUTÉ AU NATUREL

Produits d'ici et d'ailleurs

Leslie Dion

ALIMENTATION, CORPS, VISAGE ET CHEVEUX

PRINCIPES ACTIFS, RECETTES ET ASTUCES



LE NUMÉRO DE NOVEMBRE vient de paraître



RENDEZ-VOUS AVEC

IMANE AYISSI - MARIE NDAO - KEZIAH JONES - STROMAE - MANDELA AYO - JACQUE CRÉATIONS - MIIMI TOURÉ - VIVIANE CHEDID - VLISCO PAR CREDANIAH - ODETTE SIKAVI FAGBEGNON - AFRIMARKET SALIMATA KOUAMÉ TRAORÉ - ANGÉLIQUE KIDJO - ETC...

DIASPORAS
news

Abonnement

JE VEUX RECEVOIR DIASPORAS-NEWS À DOMICILE

Oui je reçois Diasporas magazine pour 30€ par an

Nom :Prénoms.....

Adresse.....

Code postal :Ville :

E-mailTél :

- Je ne paye que les frais d'envoi et de gestion : 30€ (France métropolitaine).
- Abonnement annuel pour recevoir 11 numéros par voie postale.
- Je règle par chèque bancaire ou postal ci-joint à l'ordre de DCS Group

À retourner avec votre règlement à l'ordre de DCS Group 39 Rue Félix Faure 92700 Colombes

En application de la loi informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant, en vous adressant au service des abonnements

« FANTASMONS ENSEMBLE UN INSTANT DANS UN SNOPRAC »

DE BENOÎT MOUNDELE-NGOLLO



La littérature congolaise est riche de ses écrivains qui sont prolixes et intéressants dans la production d'œuvre littéraire de qualité. Le Général Benoît Moundélé-Ngollo en fait partie. Il est l'inventeur du SNOPRAC, style dont nous faisons la découverte.

SNOPRAC ce néologisme qui semble sortir tout droit d'un laboratoire pharmaceutique n'est pas le nom d'un nouveau médicament. Bien au contraire, il est le fruit de l'imagination fertile et créatrice d'un écrivain congolais. Il se nomme Benoît Moundélé-Ngollo. Général de son état, iconoclaste dont le franc-parler, l'amour des Lettres et l'écriture ne laissent personne indifférent. SNOPRAC est un sigle qui signifie Style qui N'Obéit Pas aux Recommandations Académiques Classiques. Ce style s'il en est un, commence à être évoqué dans les milieux de la Littérature africaine eu égard à son

aspect « inclassable ». Pour son 7^{ème} ouvrage, le Général Moundélé-Ngollo nous invite à fantasmer ensemble dans son univers « SNOPRAC » à travers quinze chapitres dont

l'acteur principal reste l'Homme avec ses multiples facettes et problèmes. Quinze séquences qui abordent des sujets aussi divers que variés à la fois, sérieux que drôles, politiques que religieux, spirituels que matériels. « Si j'étais Dieu le Père » est un appel à fantasmer au niveau de la Religion thème cher à l'ancien pensionnaire du lycée La Cheminade, lui même « Pape du SNOPRAC ». Pendant ce temps, l'écrivain nous plonge dans la réflexion politique à travers le questionnement « Que ferais je si je devenais Président de République ». Les problèmes de société sont abordés sous l'angle de « la plainte d'un citoyen sinistré », « la plainte d'un orphelin » et « ma meilleure amie ». Au détour d'une lecture passionnante, accrocheuse, l'ouvrage de Benoît Moundélé-Ngollo est dense, riche, drôle, doux et épicé à la fois. Il tient en haleine le lecteur comme un bon film dont on veut connaître les différentes séquences et suivre de bout en bout. C'est un ouvrage qu'on n'arrive pas à identifier distinctement ; un « OLNi » (œuvre littéraire non identifiée ndlr) qui à mi chemin entre le recueil de nouvelles et la prose poétique est riche en rebondissement. A lire absolument si vous voulez réfléchir sans vite vous lasser.

« Fantasmons ensemble un instant dans un snoprac » de Benoît Moundélé-Ngollo
Editions Hémar, 180 pages.

BONI FÉLIX NIANGORAN

UN BLANC DRAMATIQUEMENT NOIR

C'est la première fois qu'un Européen pose sur l'Afrique noire francophone, ses élites, ses moeurs, un regard aussi frondeur, sans retenue ni déférence, sans préjugés ni parti pris.

- Tu sais, Joël, tu as les Blancs contre toi, les Noirs contre toi, les Libanais contre toi...
- Que me reste-t-il ?
- Pas grand-chose...

Cette réflexion d'un ministre des finances africain éclaire le parcours en terre d'Afrique d'un jeune Français, arrivé sans un sou à Dakar, à 23 ans, en 1955, et qui y réside toujours. Joël Decupper créa le premier journal sportif africain, la revue interafricaine Africa International, la revue Afrique médicale, une collection de livres d'histoire : Afrique contemporaine (450 000 exemplaires), entre autres.

Patron de presse, journaliste d'investigation, il fut proche de plusieurs chefs d'État africains alors que d'autres l'auraient volontiers pendu. En 1991, le nouveau Premier ministre ivoirien, Alassane D. Ouattara lui confia la communication de la Côte d'Ivoire. Il fut alors le Blanc de la primature.

Ce livre est un témoignage unique d'un observateur privilégié, souvent acteur, constitué d'une foule de faits inédits, de péripéties drôles et fâcheuses. Telle fut la vie d'un Français pour qui les Africains n'ont jamais été des étrangers, simplement « autres ». A travers elle, transparait, un monde aux difficultés énormes qui, pourtant, ne connaît pas le stress des Blancs et dont la résilience n'a d'égal que le rire des Africains.

Joël Decupper est arrivé à Dakar en 1953 pour le compte d'une société française qu'il quitta trois mois après pour créer successivement un hebdo sportif africain, un mensuel économique sénégalais devenu Africa International, une revue de pathologies tropicales, une maison d'édition...

Après la vente d'Africa International, il devient conseiller en communication du Premier ministre ivoirien A.D. Ouattara. Marié à une fille de famille sénégalaise, pharmacienne, il a deux grands enfants. Il vit toujours à Dakar.

Préface de VENANCE KONAN

JOËL DECUPPER

UN BLANC DRAMATIQUEMENT NOIR

JOËL DECUPPER

UN BLANC DRAMATIQUEMENT NOIR

55 ANNÉES EN AFRIQUE NOIRE

SÉNÉGAL – CÔTE D'IVOIRE - CAMEROUN – GABON
CONGO – TOGO – NIGER – MALI – GUINÉE
BURKINA – MAURITANIE



L'Harmattan

11^{ÈME} FESTIVAL CULTUREL AFRICAIN “ OTTOBRE AFRICANO ”

RENCONTRE ENTRE CULTURES, IMMIGRATION ET DÉVELOPPEMENT



Le festival culturel Africain « Ottobre Africano » est né il y a 10 ans sous l'initiative de l'association promotion sociale « le réseau ». La direction du festival est assurée par le journaliste Cléophas Adrien Dioma, originaire du Burkina Faso. Né pour favoriser la collaboration entre immigrés et Italiens, « Ottobre Africano » est devenu la plateforme de cohabitation et d'échanges culturels dans la ville de Parma et au-delà, voire sur le territoire national.

La 11^{ème} édition du festival Africain qui s'est déroulé du 02 au 30 octobre était placée sous le haut patronage de Madame Cécile Kyenge, ministre de l'intérieur du gouvernement Italien et la marraine de cette édition la chanteuse Italienne Fiorella Mannoia. Il faut signaler que chaque édition développe un thème central autour duquel se déroulent toutes les activités du festival. Et cette année le thème central est « A la rencontre

des cultures, immigration et coopération au développement ». L'Ottobre Africain de Parma se veut un événement culturel majeur en Italie, et il continue de faire ses preuves. Cette année, pour la première fois, le festival a pris un caractère national, puisqu'il était éclaté. Les activités se déroulaient simultanément à Parma, à Rome et à Milan. Au centre de toutes ces activités les thèmes majeurs comme la nationalité, le métissage culturel et bien d'autres préoccupations comme le IUS SOLIS, l'art ethnique ont été largement abordés. A l'intérieur du festival plusieurs activités sont menées, danses Africaines, littérature Africaine, musiques africaines etc... En attendant l'édition prochaine, certainement en 2014, il est à reconnaître que les initiateurs ont gagné leur pari à la grande joie de tous les immigrés qui ont effectué nombreux le déplacement à toutes les activités.

COMpte RENDU **RENE KOUAME**

LA MODE AU SERVICE DE L'ALPHABÉTISATION

Bridge the Gap organise sous le thème de « Black and White », une soirée de gala, un défilé de mode et une tombola au pavillon Dauphine à Paris, afin de récolter des fonds pour soutenir l'alphabétisation des migrants.

Plutôt, des stylistes créateurs de renom et des personnalités de premier plan, étaient présents durant cette soirée du samedi 25 octobre dans le grand pavillon Dauphine à Paris, pour un seul objectif : soutenir l'alphabétisation. Une soirée organisée dans le cadre de la présentation d'un calendrier « Black&White »2014. La soirée a débuté à 19h autour d'un cocktail, et s'est clôturée à 5h du matin. Les stylistes, entre autres, Nicky de MARAIS-CLERMONT, Raphaël de LACROIX, Oliver SWAN, Alain Martial TAPALO, etc., se sont distingués par la présentation de leurs modes sous la direction artistique d'Imane AYISSI, un défilé qui a marqué le début des cérémonies.

L'ÉLITE POUR FAIRE PASSER LE MESSAGE

« Nous avons organisé cet événement pour présenter notre première édition du calendrier « black&white » 2014. Nous comptons continuer d'organiser ce genre d'événement pour les années qui viennent sur le même leitmotiv : Soutenir l'alphabétisation. Notre objectif, c'est d'en faire écho. Appeler les gens à soutenir notre cause. Nous avons fait appel aux gens de la mode, parce que nous avons jugé bon de faire passer notre message via l'élite. L'élite pour soutenir l'alphabétisation. », Souligne Alain MOULEN, président de l'association et organisateur de la soirée. « J'ai été contacté par le président de l'association « Bridge de Gap », pour participer et habiller les célébrités. J'ai été tout de suite emballé par cette initiative, la mode au service de l'alphabétisation. Pour moi, c'est un honneur de participer en temps que jeune créateur, et de donner de mon temps et mon savoir-faire pour ce gala. J'ai eu de la chance d'avoir Rébecca AYOKO, qui est une des égéries d'Yves-Saint-Laurent. C'était un honneur de travailler pour elle et bien entendu pour la cause de Bridge de Gap », nous a témoigné le styliste et créateur Nicky de MARAIS-CLERMONT.

«BLACK & WHITE»

Le thème « Black & White » a été choisi pour symboliser la multi culturalité, la diversité, le

dialogue et le brassage des cultures... L'objet de cette action est une contribution concrète de l'association à une meilleure intégration des familles migrantes, à une meilleure égalité des chances et à l'avènement d'une société plus tolérante, multiculturelle, où il fait mieux vivre. Pour l'ancien et premier mannequin noir en France, la princesse Ester KAMATARI, présente dans cette soirée et habillée par le styliste Alain Martiale TAPALO : « Le calendrier Black&White 2014, parce qu'il faut financer l'alphabétisation des femmes, des migrantes. Il faut savoir qu'on vit dans un système, où certaines femmes vivent seules et n'ont pas l'information et elles n'osent pas. Il fallait trouver comment les alphabétiser à domicile. Les photos ont été faites en noir et blanc. Il y a 12 personnalités parce qu'il y a 12 mois, 6 noirs et 6 blancs et sur les 12 plus belles place de Paris. C'est aussi une façon de mettre en valeurs toutes les créations et les talents des stylistes et de leur donner un code de couleur unique par lequel, ils peuvent s'exprimer. Après tout, le monde est noir-blanc, ou noir et blanc, etc. C'est le Ying & le Yang. Ce sont des photos prises noir et blanc, donc, sans couleur. ».

CONSTRUIRE UN PONT SUR UN FOSSE

Bridge the Gap, littéralement « **Construire un pont sur un fossé** » se veut, avant tout dépasser les frontières, aller à l'autre bout pour récolter des fonds pour soutenir des migrants. Cette association qui a soufflé ses dix bougies cette année, permet de créer une plateforme culturelle et socio-économique permettant la rencontre, la réflexion, les échanges, l'interaction et des synergies entre des personnes provenant de cultures et d'horizons divers. Pour un rapprochement culturel, dans un contexte de la promotion d'une France diverse et plurielle. Pour cette association, la meilleure intégration des familles migrantes dans la vie de la société est l'apprentissage de la langue française, un outil de choix pour une intégration réussie en France.

LANDRY RUKINGAMUBIRI



Alain MOULEN



Black & White



Black & White



Gala Black & White

SADIO BEE SUBLIME

Le styliste créateur parisien Sadio-Bee a présenté Samedi 9 Novembre 2013 sa collection indigo lors d'un défilé dénommé « Bleu 7^{ème} ciel ». Compte rendu.



Il est 18 heures 40 minutes quand Ayden l'animatrice passionnée de mode annonce le début de l'évènement qui nous rassemble au restaurant « My boat » au 211 avenue Jean Jaurès. C'est le défilé Indigo « Bleu 7^{ème} Ciel » by Sadio-Bee. Durant une vingtaine de minutes, des mannequins connus ou de circonstance comme le rappeur acteur Stomy Bugsy, la princesse Esther Kamatary et la chanteuse Tina Lee vont défiler devant le charmant et nombreux public sous le signe de l'indigo. A la fois couleur, à la fois teinture ayant rendu célèbre le blue jean, c'est ce mélange de nuances qui se situe entre le bleu et le violet que Sadio Bee a décidé de sublimer. Le temps d'un défilé, le temps d'un show où les formes, les matières, les imprimés et les couleurs se rencontrent, le créateur du Mix-tissage a le doigté magique. Hymne à la beauté, hymne à l'amour ! les courbes merveilleuses et bandantes des top-models qui se succèdent sur la scène épousent les couleurs chatoyantes et dérivées de l'indigo. Bleu nuit, bleu foncé, violet bleu, ajouté à d'autres couleurs, le créateur du Mix-tissage nous met plein les yeux au passage de chaque tenue et chaque top-model. Les déhanchés de Kary ou kristelle du parquet jusqu'au sommet de l'escalier en colimaçon qui sert de backstage, sont une invitation au « 7^{ème} ciel ». D'ailleurs, l'indigo est souvent appelé « la septième couleur de l'arc-en-ciel ». C'est sous une lumière éclatante, une ambiance

féérique et conviviale que nous nous trouvons, jusqu'au clap final où Sadio Bee et tous ses mannequins se présentent pour un dernier tour de piste. Un tonnerre d'applaudissement secoue toute la salle pour saluer la belle performance de ce spectacle haut en couleurs. Et ce n'est pas pour déplaire à Ousmane Barry Miss Guinée France 2014 et ses deux dauphines Marie-Christine Kourouma (1^{ère}), Djénabou Diaby (2^{ème}) qui ont assisté en tant qu'invités à cet évènement. Bravo à Sadio-Bee pour la promotion de l'indigo.

BONI FÉLIX NIANGORAN
COLLABORATION LANDRY R





BELIER

Période sereine pour les couples. Pour les célibataires n'attendez plus, sautez le pas. Vous vous donnez à fond pour réaliser vos projets mais prenez le temps de la réflexion. Si vous avez les jambes lourdes voyez un médecin.

TAUREAU

Des décisions à prendre au niveau de votre couple. Célibataires, vous êtes indécises. Vous ne savez plus où donner de la tête ce qui crée des tensions. Attention au froid pour votre gorge !

GEMEAUX

Vous êtes toujours trop autoritaire et cela entraîne des tensions dans votre couple. Célibataires, dites franchement ce que vous souhaitez. Réfléchissez avant d'agir. Vous êtes pleine d'entrain mais quelques problèmes de sommeil.

CANCER

Faites preuve de diplomatie avec votre partenaire et ménagez-le. Célibataires, un choix à faire vous attend ! Vous avez à prendre un nouvel élan, faites-le avec lucidité. En ce moment c'est la pleine forme !!

LION

Arrêtez de rugir quand on vous fait une remarque, surtout si elle est fondée. En couple vous êtes déstabilisante. Célibataires décidez-vous enfin ! Vous essayez de faire profil bas pour rattraper vos erreurs. Détendez-vous un peu.

VIERGE

Arrêtez d'en vouloir aux autres et faites votre mea culpa. Vous êtes nerveuse et vous vous laissez emporter, soyez plus à l'écoute des autres. Essayez de vous relaxer pour évacuer les tensions.

BALANCE

De tendres moments à deux vous attendent. Célibataires, l'amitié prévaut ce mois-ci. Vous êtes satisfaite du chemin parcouru même si la route est encore longue. En ce moment vous êtes en pleine forme.

SCORPION

Quelques conflits avec votre entourage, vous arrivez néanmoins à assurer. Vous avez le vent en poupe, vous le méritez bien ! Essayez de vous reposer et protégez-vous du froid.

SAGITTAIRE

Vous manquez de tact et cela occasionne des conflits avec les autres. Célibataires, occupez-vous de vous pour une fois. Réfléchissez avant d'agir vous avez tout à y gagner.

CAPRICORNE

Vous visez un peu plus haut et c'est bien, côté coeur c'est le bonheur. Célibataires, vous avez allumé une étincelle chez l' élu de votre coeur, c'est bon signe. Peut-être un projet ? Lancez-vous ! Mais côté finances attention ! Vous êtes un tantinet agressive en ce moment.

VERSEAU

Vous vous vexez facilement, faites preuve de modération ! Novembre n'est pas le mois où vous vous sentez le mieux, n'en faites donc pas trop. Détendez-vous et vous trouverez le sommeil.

POISSONS

Avec votre partenaire c'est le grand amour mais ne lui en demandez pas trop. Célibataires, arrêtez de vouloir toujours séduire ! Mois favorable pour vous, vous êtes sur le chemin de la réussite. C'est la grande forme et cela vous donne envie de faire plein.

GASTRONOMIE : KALDOU

CUISSON ET PRÉPARATION 1H15 / DIFFICULTÉ * / POUR 3 PERSONNES

INGRÉDIENTS

1 grosse carpe de 1 kg
(ou daurade)
3 tomates fraîches
2 oignons
1 gousse d'ail
3 ou 4 piments oiseaux
1 piment rouge frais
2 cubes de bouillon

Le jus de 4 citrons verts
1 cuillère à soupe de
poudre de poissons
séchés (facultatif)
Huile d'arachide
1 petite cuillerée à café
de poivre noir en grains
Sel, poivre

2 Cuillerées à soupe
de moutarde
5 cl d'huile d'arachide
Le jus d'un citron
Sel, poivre

PRÉPARATION

1/ Ecaillez et videz le poisson. Rincez-le. Entaillez-le pour que la marinade pénètre bien dans la chair. Mettez-le dans une bassine salez très peu, poivrez et réservez.

Mixez les piments oiseaux, le poivre noir en grain, l'ail et les 2 cubes de bouillon. Introduisez un peu de cette farce dans les entailles du poisson et mettez le reste dans la bassine en mélangeant bien puis ajoutez la poudre de poissons séchés et le jus de citron.

Emincez les oignons et passez-les au mixeur sans trop les réduire en purée, il doit rester des petits morceaux. Ajoutez-les sur le poisson dans la bassine.

Emincez très finement la chair des tomates, ajoutez-les au poisson puis laissez mariner au moins 20 à 30 minutes.

2/ Dans une marmite, faites chauffer de l'huile sur environ 1 centimètre de hauteur. Lorsque l'huile est bien chaude, mettez-y tous les condiments de la marinade ainsi que son jus.

Au bout de 6 à 10 minutes, ajoutez le poisson et le piment rouge entier, couvrez avec un peu d'eau. Goûtez et rectifiez l'assaisonnement si nécessaire, puis laissez cuire environ 20 minutes à feu doux.

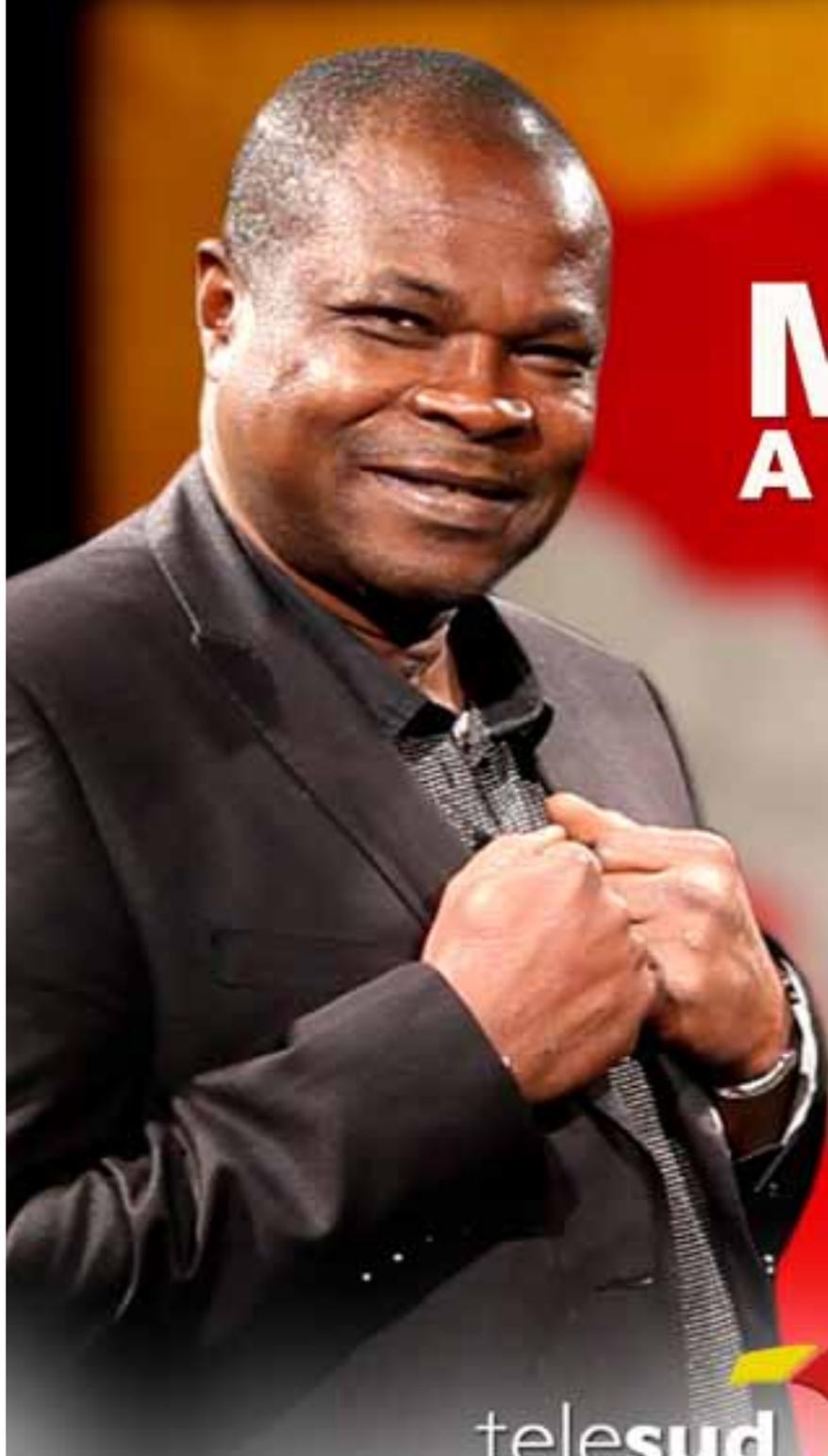
Servez chaud avec du riz blanc.



DE VOUS À MOI

C'est une recette originaire du Sénégal (Casamance), Elle est simple mais délicieuse et rapide à faire. Pour réussir cette recette, il est important de ne pas mixer tous les ingrédients en même temps.

BON APPÉTIT
DANIELLE EBENGOU



N°1
DES CHAINES
PANAFRICAINES

MERCI
A L'AFRIQUE

telesud



Bbox

660

free

167

SFR

556

numericable

414

The Orange Box

551

CANAL+

33

www.telesud.com

voxafrica



VoxAfrica
LA première chaîne
panafricaine, bilingue
et indépendante

AFRIQUE

CANALSAT 97

DStv 191

GOtv 16

FRANCE

Bbox 661

free 286

orange 526

neufbox 555

BELGIQUE

numericable 288

UK
sky 218

VoxAfrica, un autre regard sur l'Afrique!

voxafrica

f /VOXAFRICA
t @VOXAFRICA

www.voxafrica.com